



3, rue des Frères Lumière
34830 Jacou

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Période du 1^{er} avril au 30 septembre 2019

SOMMAIRE

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ	3
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS ÉTABLIS EN NORMES IFRS AU 30 SEPTEMBRE 2019.....	14
ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL	55
RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	56

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

I. Informations relatives à l'entreprise

« Notre mission est de contribuer à l'amélioration et à la protection de la santé des populations du monde entier. Le juste partage de la valeur créée avec l'ensemble de nos collaborateurs est le socle de notre modèle d'entreprise. La pérennité de MedinCell est une condition essentielle à l'atteinte de nos objectifs ».

Raison d'être de MedinCell, votée par l'Assemblée Générale du 5 septembre 2019

MedinCell est une société pharmaceutique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée, en associant à sa technologie BEPO[®], des principes actifs présents dans des médicaments déjà commercialisés (dont l'efficacité et l'innocuité sont connus et documentés), afin de cibler un large panel d'indications telles que la schizophrénie, la douleur postopératoire ou la contraception.

Dans le cadre du développement et de la fabrication de ses produits, MedinCell collabore avec des partenaires de premier plan, tels que Teva Pharmaceuticals, Arthritis Innovation Corporation (AIC), la Fondation Bill & Melinda Gates ou encore Corbion, l'un des principaux fabricants et fournisseurs mondiaux de bio-polymères pour l'industrie pharmaceutique.

La technologie propriétaire BEPO[®] permet la délivrance contrôlée d'un principe actif pharmaceutique pendant une durée déterminée de plusieurs jours, semaines ou mois à partir d'une simple injection, sous-cutanée pour une action systémique, ou locale pour une action ciblée. Lors de l'injection, la technologie BEPO[®] forme un dépôt de polymères de quelques millimètres qui diffuse le principe actif en se résorbant pendant la durée souhaitée, jusqu'à disparaître totalement.

L'injection sous-cutanée à action prolongée est une alternative aux méthodes classiques de prise de médicament, souvent orales. Elle vise à augmenter l'efficacité des traitements en améliorant notamment l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales, un défi majeur de santé à l'échelle mondiale.

L'injection locale à action prolongée permet, quant à elle, d'administrer un principe actif directement dans la zone ciblée par exemple en intra articulaire ou péri neural, notamment dans le cadre d'interventions chirurgicales. L'objectif est de réduire significativement la quantité de médicaments par rapport à celle qu'il faudrait administrer oralement ou par intraveineuse pour atteindre le même effet, tout en limitant les effets secondaires.

La société mère MedinCell S.A est une société anonyme française à directoire et conseil de surveillance, dont le siège social est situé au 3, rue des Frères Lumières, 34830 Jacou, France. Les comptes semestriels consolidés résumés du Groupe MedinCell au 30 septembre 2019 ont été arrêtés par le Directoire du 29 novembre 2019 qui en a autorisé la publication.

II. Événements significatifs et Activités de la société au premier semestre

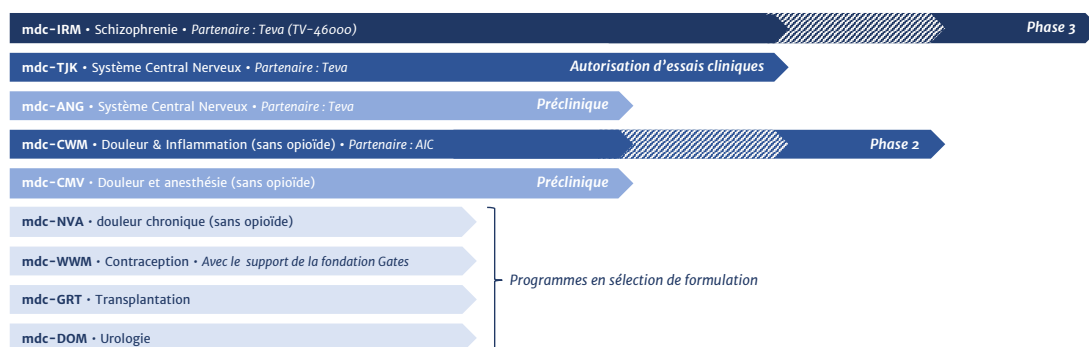
2.1. Portefeuille de produits pour la santé humaine

Au 30 septembre 2019, tous les produits du portefeuille de MedinCell utilisent des principes actifs présents dans des médicaments déjà commercialisés. Par conséquent, les coûts et les temps de développement des produits peuvent être réduits. Cette catégorie de produits permet d'associer le risque relativement faible de reformulation d'un médicament connu par rapport au développement d'une nouvelle molécule, avec le fort potentiel commercial d'un nouveau médicament, grâce à l'augmentation de l'efficacité du traitement par rapport à ses formes existantes.

En santé humaine, le portefeuille de MedinCell est composé de cinq produits en cours de développement cliniques ou précliniques et de quatre produits en phase de sélection de formulation. Cette première étape vise à obtenir un prototype du produit respectant les spécifications ciblées, notamment la durée d'action et la dose de principe actif qui doit être diffusée de manière régulière. Certains produits sont développés avec des partenaires de premier rang mondial comme Teva ou la Fondation Bill & Melinda Gates, d'autres en interne. Un produit destiné à la santé animale est également en sélection de formulation.



Santé humaine > 5 programmes au stade clinique ou préclinique



Santé animale > Un premier programme lancé avec Cornerstone Animal Health

mdc-AH1 • Douleur

La santé animale présente un profil de risque attrayant. Les produits peuvent être testés chez l'espèce cible dès la phase de recherche de formulation, les délais de développement sont plus courts et les montants moindres par rapport à la santé humaine.



Développé par notre partenaire Teva, **mdc-IRM**, le programme le plus avancé utilisant la technologie de MedinCell est en études cliniques de Phase 3 aux États-Unis depuis juin 2018. Utilisant la rispéridone, un principe actif déjà largement commercialisé, mdc-IRM est destiné au traitement d'entretien de la schizophrénie. Teva pilote et finance le développement du produit dont il assurera la commercialisation s'il est approuvé. La fin de l'étude est prévue au cours du premier semestre 2020.

mdc-CWM, Le deuxième programme le plus avancé utilisant la technologie de MedinCell, développé avec un partenaire, est en études cliniques de Phase 2 aux États-Unis depuis mai 2018. mdc-CWM est destiné à la prise en charge de la douleur postopératoire chez des patients ayant subi une chirurgie unilatérale de remplacement total du genou. Les critères d'évaluation primaires de l'étude en cours incluent des mesures de la douleur et la consommation d'opioïdes après la pose de la prothèse. En septembre 2019, MedinCell a annoncé par communiqué de presse que le programme progresse comme prévu. En avril 2019, le partenaire de MedinCell avait limité le recrutement à 20 patients pour cette étude. Tous les participants avaient effectué leur visite de suivi à trois mois au cours de l'été 2019. A fin septembre 2019, l'analyse des données est en cours de finalisation par notre partenaire et la CRO (Contract Research Organisation) en charge de l'étude. Prévue pour durer 12 mois, l'étude clinique en cours s'achèvera en mars 2020. Notre partenaire prévoit de rencontrer la FDA dans l'intervalle pour discuter des résultats actuels et comment progresser dans le prochain essai clinique.

Le premier semestre a également été marqué par les avancées notables de deux programmes développés par notre partenaire Teva et qui forment avec mdc-IRM, une gamme de produits antipsychotiques injectable à action prolongée utilisant la technologie de MedinCell :

mdc-ANG est entré en développement préclinique en juillet 2019, MedinCell et Teva ayant sélectionné une formulation dans le cadre de leur collaboration.

mdc-TJK a obtenu l'accord de la FDA en août 2019 pour le lancement de son développement clinique. Les premiers essais cliniques sur l'homme sont attendus au cours du second semestre 2019.

Entré en études précliniques en mars 2019, le programme **mdc-CMV** pourrait passer au stade clinique en 2020. Premier programme interne de MedinCell à entrer en développement, il vise à améliorer la prise en charge de la douleur postopératoire, à réduire les risques de douleurs chroniques suite à une intervention chirurgicale, et à éviter le recours aux opiacés. mdc-CMV devrait permettre en effet une anesthésie et au moins trois jours de gestion de la douleur postopératoire après une unique injection de ropivacaïne, un anesthésique local déjà largement utilisé.

Les quatre autres produits actuellement en sélection de formulation progressent. Trois d'entre eux pourraient entrer en phase préclinique en 2020, **mdc-NVA** (douleur chronique, traitement sans opiacé) **mdc-WWM** (contraception, développé avec le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates), **mdc-GRT** (transplantation).

En septembre 2019, MedinCell a reçu une nouvelle subvention de la Fondation Bill & Melinda Gates pour initier le développement d'un traitement injectable à action prolongée pour la prévention du VIH (PrEP). C'est le deuxième programme de MedinCell à recevoir le soutien de la fondation, le premier portant sur la formulation d'un contraceptif injectable actif pendant 6 mois (mdc-WWM).

La prophylaxie pré-exposition (PrEP) via l'administration orale quotidienne d'antirétroviraux, a montré son efficacité comme stratégie thérapeutique pour prévenir l'infection au VIH. Cependant, le manque d'observance des patients est un problème majeur. La combinaison d'une nouvelle molécule actuellement au stade expérimental avec la technologie de MedinCell pourrait garantir plusieurs mois de prévention après une unique injection sous-cutanée. Le soutien de la Fondation Bill & Melinda Gates vise à confirmer la faisabilité du produit et à initier la conception d'une formulation qui pourrait rapidement entrer en développement préclinique.

2.1. Santé animale

En août 2019, MedinCell a annoncé un accord avec Cornerstone Animal Health afin de développer une gamme de produits vétérinaires injectables à action prolongée basée sur sa technologie BEPO®.

Cornerstone est une société américaine de santé animale fondée par des experts reconnus de l'industrie, pour la plupart anciens managers de sociétés emblématiques du secteur telles que Pfizer Animal Health (maintenant Zoetis), Merck Animal Health ou Merial. L'équipe de Cornerstone dispose d'un vaste réseau et d'une solide expérience allant du développement réglementaire à la mise sur le marché de produits innovants, en passant par la gestion des canaux de distribution de produits vétérinaires. En tant qu'entrepreneurs indépendants, les fondateurs de Cornerstone ont également commercialisé avec succès de nombreux produits pour les animaux de compagnie et les animaux destinés à l'alimentation.

Cornerstone est en charge de financer et de superviser le développement réglementaire des produits et de leur commercialisation, directement ou sous licence. Ce partenariat vise à concrétiser le potentiel financier de BEPO® dans la santé animale afin d'accélérer la rentabilité de MedinCell et de générer des bénéfices durables sur le long terme. L'accord de joint-venture en cours de création est structuré de manière à limiter l'impact sur la trésorerie et les ressources de MedinCell.

Basé sur un principe actif déjà largement utilisé, le premier produit devrait être un traitement ciblant la douleur aiguë chez les animaux de compagnie. Il est actuellement en phase de formulation et pourrait entrer en développement réglementaire en 2020. D'autres produits pourraient entrer en phase de formulation en 2020.

La santé animale présente un profil de risque attrayant car (i) Les produits peuvent être testés chez l'espèce cible dès la phase de recherche de formulation, (ii) les délais de développement sont plus courts et (iii) les montants engagés sont inférieurs par rapport à la santé humaine.

2.2. Corporate et Finances

En juillet 2019, MedinCell a reçu 7,5 M€ de la Banque Européennes d'Investissement (BEI). Il s'agit de la deuxième tranche d'un prêt total de 20 M€ signé en mars 2018, encaissable en trois fois. La première tranche a été versée en juin 2018. La troisième tranche de 5,0 M€ est quand à elle encore disponible sous conditions.

Le 5 septembre 2019, l'Assemblée générale des actionnaires ont voté l'inscription de la raison d'être de MedinCell dans les statuts de la société : « *Notre mission est de contribuer à l'amélioration et à la protection de la santé des populations du monde entier. Le juste partage de la valeur créée avec l'ensemble de nos collaborateurs est le socle de notre modèle d'entreprise. La pérennité de MedinCell est une condition essentielle à l'atteinte de nos objectifs* ».

2.3. Ressources Humaines

Au cours du premier semestre de l'année fiscale, MedinCell a continué à renforcer son organisation en intégrant de nouvelles compétences pour garantir le succès de sa stratégie de développement. A noter, 13 personnes ont rejoint les équipes de développement de nouveaux produits, avec notamment de nouveaux collaborateurs spécialisés dans les développements précliniques et cliniques, les polymères et la qualité.

Le semestre a également été marqué par l'arrivée de Gaël L'Hévéder à la tête de l'équipe *Partnering* en charge de développer le réseau de partenaires de MedinCell et de superviser les alliances existantes. Gaël L'Hévéder a rejoint MedinCell après plus de 20 ans d'expérience dans l'industrie pharmaceutique. Il dispose d'un solide réseau construit à travers diverses fonctions chez Aventis, Baxter et Roche, où il a notamment occupé le poste de directeur associé en charge du *licencing*. Avant de rejoindre MedinCell, Gaël dirigeait les partenariats de la biotech norvégienne PCI Biotech (Oslo : PCIB).

Au 30 septembre 2019, le capital de MedinCell était détenu à 67% par ses employés, ses anciens employés et leurs entourages et les fondateurs. Un tiers d'entre eux sont des collaborateurs actifs. Cette forte proportion d'employés actionnaires reflète le modèle et la culture d'entreprise propre à MedinCell

La société ayant plus de 15 ans et étant devenue publique, de nouveaux mécanismes ont été mis en œuvre pour continuer à permettre à ses salariés de devenir actionnaires. Deux nouveaux instruments ont ainsi été utilisés pour la première fois en avril 2019 : (i) l'attribution de stock-options à tous les salariés dans des proportions qui dépendent des responsabilités du bénéficiaires ; (ii) l'attribution d'Action Gratuites de manière égalitaire à tous les salariés, y compris le senior management, mais dont l'acquisition définitive dépendra directement de la performance du cours de bourse de manière à aligner les intérêts des salariés à ceux des actionnaires externes à la Société.

Tous les nouveaux salariés pourront bénéficier de ces plans de manière à devenir rapidement actionnaires avec un droit de vote à l'Assemblée Générale de la Société.

III. Rapport d'activité

3.1. Analyse du compte de résultat

Produit des activités ordinaires : 3,9 M€

Chiffre d'Affaires

(en milliers d'€)	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois	Variation en Euros	Variation en %
Vente des Produits, Royalties	-	-	-	-
Produits perçus au titre des prestations de développement	625	716	(91)	-13%
Licences, Milestones	1 332	-	1 332	-
Produits liés à la vente de polymères	-	66	(66)	-100%
Chiffre d'Affaires	1 957	783	1 174	150%
Autres produits des activités ordinaires	1 952	1 018	934	92%
Produits des activités ordinaires	3 909	1 801	2 108	117%

En augmentation par rapport à la période précédente, les revenus du premier semestre de l'exercice 2019 sont issus

- des franchissements d'étape (Milestone) pour des programmes développés avec des partenaires. MedinCell a notamment reçu de Teva le paiement relatif à l'avancée du programme mdc-TJK qui a reçu l'autorisation pour démarrer des essais cliniques de Phase 1.
- de prestations de services pour les activités de formulation de produits eux aussi développés avec des partenaires. Ces revenus du premier semestre sont issus de la collaboration avec la Fondation Bill & Melinda Gates et l'avancement dans le développement d'un contraceptif féminin injectable actif pendant 6 mois.

La société rappelle par ailleurs que les premiers revenus liés aux ventes de produits devraient être les royalties issues de la commercialisation des premiers produits développés avec Teva. D'ici-là, en raison du cycle de développement des produits et en fonction des paramètres financiers mis en place dans le cadre de partenariats (ceux-ci pouvant intégrer ou non certains éléments tels que la facturation de services de formulation, des paiements d'étapes, des royalties, le partage de coûts, le partage de profits, etc.), son chiffre d'affaires pourra varier significativement d'une année sur l'autre.

La société, au titre de ses activités de recherche et de développement (R&D), bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche comptabilisé en « Autres produits des activités ordinaires ». Traduisant la hausse des dépenses engagées pour la recherche et notamment le développement des produits, celui-ci a augmenté de 92% comparé à la même période de l'année précédente pour s'établir à 1,9 M€ en lien

avec l'augmentation des frais de personnels dédiés à la recherche (embauche notamment de plusieurs jeunes docteurs) et des prestations des CRO (Contract Research Organization) et de CMO (Contract Manufacturer Organization).

Dépenses opérationnelles : 11,9 M€

<i>(en milliers d'€)</i>	30/09/2019	30/09/2018	Variation en Euros	Variation en %
	6 mois	6 mois		
Coût des produits et services vendus	-	(78)	78	-100%
Frais de recherche et développement	(7 926)	(4 797)	(3 129)	65%
Frais marketing et commerciaux	(1 241)	(1 171)	(70)	6%
Frais généraux et administratifs	(2 778)	(2 372)	(406)	17%
Total Dépenses opérationnelles	(11 945)	(8 418)	(3 527)	42%

Les dépenses opérationnelles ont augmenté de 42% par rapport à la même période de l'année précédente compte tenu du développement et l'avancement des produits. Plus de 66% des dépenses complémentaires concernaient la R&D dont les coûts ont augmenté de 65% ce semestre. En phase avec les prévisions et la stratégie d'élargissement du portefeuille de produits de la société, ces dépenses de R&D ont ainsi permis de :

- Financer les services CRO et maintenant CMO pour avancer les programmes en cours de recherche de formulation ou en études préclinique afin de préparer les étapes suivantes ;
- Renforcer les équipes scientifiques pour accompagner l'évolution de la société. Ainsi de nouvelles compétences en qualité, développement clinique et en processus de fabrication ont rejoint MedinCell. Les centres d'expertises concernant les polymères et le développement des méthodes analytiques ont aussi été renforcés pour accompagner l'élargissement du portefeuille.

Les frais marketing et commerciaux ont quant à eux augmenté de 6% par rapport à la même période de l'année précédente avec notamment l'arrivée d'un nouveau responsable de Business Development et les activités de l'équipe de marketing stratégique et de market access. Son rôle est d'identifier et d'évaluer le potentiel de futurs traitements à libération contrôlée qui seront développés directement par la société ou avec le soutien de partenaires.

Pour soutenir les opérations, les frais généraux ont augmenté de 17%. A noter, qu'une partie de cette augmentation a été consacrée à la formation des équipes, nécessaire pour accompagner la stratégie de développement de la société. Une partie importante est quant à elle imputable aux frais de

personnels avec le renforcement nécessaire des équipes support pour accompagner la croissance de la société. Les plans d'AGA et de Stocks options attribués en avril 2019 ont par ailleurs eu impact sur les charges IFRS. Les honoraires ont aussi augmenté sur la période ; MedinCell étant maintenant une société cotée, des nouvelles charges ont été constatées, liées notamment aux relations investisseurs et à la communication.

Résultat Financier : (0,8) M€

<i>(en milliers d'€)</i>	30/09/2019	30/09/2018	Variation en Euros	Variation en %
	6 mois	6 mois		
Produits / (charges) de l'endettement financier brut	(917)	(981)	64	-7%
Autres produits / (charges) financières	69	(2 246)	2 315	-103%
Résultat financier	(848)	(3 227)	2 379	-74%

Le résultat financier fait apparaître une perte de 0,8 M€ qui s'explique principalement par les intérêts sur l'emprunt obligataire et sur l'emprunt BEI. Au 30 septembre 2018, la perte de 3,2 M€ s'expliquait par l'introduction en bourse et des charges exceptionnelles de financement à hauteur de 2,3 M€. Les ORA, inscrites pour 7,2 M€ avaient donc été valorisées au cours d'introduction générant une variation de juste valeur de 1,7 M€ sur le semestre. Concernant l'emprunt obligataire avec Teva, le paiement partiel de cette dette liée à sa participation à l'introduction en bourse sous forme de compensation de créance, a généré automatiquement une surprime de 11% soit 593 K€ qui avait été provisionnée au 30 septembre 2018.

Résultat net : (9,0) M€

(en milliers d'€)	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois	Variation en Euros	Variation en %
Produits des activités ordinaires	3 909	1 801	2 108	117%
Total Dépenses opérationnelles	(11 945)	(8 418)	(3 527)	42%
Résultat opérationnel Courant	(8 036)	(6 617)	(1 419)	21%
Résultat opérationnel	(8 092)	(6 637)	(1 455)	22%
Résultat financier	(848)	(3 227)	2 379	-74%
Résultat avant impôts	(8 941)	(9 864)	923	-9%
Résultat Net	(8 999)	(9 830)	831	-8%
Attribuable aux actionnaires de MedinCell	(8 999)	(9 830)		
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	-	-		
Résultat par action en €	-0,45	-0,68		
Résultat dilué par action en €	-0,45	-0,68		

La perte nette sur la période s'est élevée à 9 M€ contre une perte de 9,8 M€ sur la période précédente. Cette amélioration s'explique par l'augmentation des revenus générés lors de la période liés aux milestones, l'augmentation du crédit d'impôt recherche ainsi que par l'amélioration du résultat financier qui ont compensé l'augmentation des charges opérationnelles.

La perte par action de base a été diluée (calculée sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période) pour s'élever respectivement à 0,45 € et 0,68 € par action au 30 septembre 2019 et au 30 septembre 2018.

3.1. Analyse du bilan

(En milliers d'€)	30/09/2019	31/03/2019	Variation en Euros	Variation en %
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT	14 476	11 962	2 514	21%
TOTAL DE L'ACTIF COURANT	20 789	26 020	(5 231)	-20%
TOTAL DE L'ACTIF	35 265	37 982	(2 717)	-7%

Les actifs non courants regroupent les actifs corporels, incorporels et les actifs financiers non courants. Les actifs non courants nets s'élevaient respectivement à 14,5 M€ et à 11,9 M€ au 30 septembre 2019 et au 31 mars 2019. L'augmentation est due au classement en courant / non courant de la part du Crédit Impôt Recherche à recevoir.

Les actifs courants s'élevaient respectivement à 20,7 M€ et 26,0 M€ au 30 septembre 2019 et au 31 mars 2019. Cette variation provient principalement de la diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (voir ci-après).

(En milliers d'€)	30/09/2019	31/03/2019	Variation en Euros	Variation en %
Capitaux propres – part du groupe	(2 002)	6 243	-8 245	-132%
Intérêts minoritaires	-	-		
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	(2 002)	6 243	(8 245)	-132%
TOTAL DU PASSIF NON-COURANT	31 040	23 968	7 072	30%
TOTAL DU PASSIF COURANT	6 227	7 771	(1 544)	-20%
TOTAL DU PASSIF	35 265	37 982	(2 717)	-7%

La variation des capitaux propres est due exclusivement à la perte de la période de 9,8 M€.

L'augmentation des dettes financières non courantes s'explique par l'encaissement en juillet 2019 de la seconde tranche de l'emprunt avec la Banque Européenne d'Investissement pour 7,5 M€.

Le remboursement de l'emprunt en USD en avril 2019 a permis de diminuer les dettes financières courantes.

3.2. Analyse du tableau des flux de trésorerie

Au 30 septembre 2019, MedinCell dispose d'une trésorerie de 16,1 M€ ainsi que de 4,7 M€ d'actifs financiers non risqués, comparé aux 21,3 M€ de trésorerie et aux 4,6 M€ d'actifs financiers non risqués au 31 mars 2019. Le premier semestre 2019 a vu le débloqué de la seconde tranche de l'emprunt BEI de 7.5M €. MedinCell est dans l'attente du remboursement du crédit impôt recherche au titre de l'année civile 2018.

Sans inclure les revenus futurs relatifs aux produits développés en partenariat (revenus de services et paiements d'étapes), MedinCell bénéficie donc d'une solide visibilité financière pour la période de développement en cours, comme l'illustrent les flux de trésorerie d'exploitation du semestre qui, traduisent la croissance des investissements nécessaires à l'élargissement et à la progression du portefeuille de produits de la société.

<i>(en milliers d'€)</i>	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(9 081)	(6 371)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(441)	(404)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	4 361	9 352
Variation de la trésorerie nette	(5 161)	2 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	21 284	8 791
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	16 123	11 368

IV. Principaux risques et incertitudes

À l'occasion de son introduction en bourse sur Euronext, MedinCell a présenté dans son Document de Base (enregistré par l'Autorité des marchés Financiers (l' « AMF ») sous le numéro I.18-062 le 4 septembre 2018 et disponible sur le site internet de la société), les facteurs de risque. Les principaux risques ont été mis à jour dans le rapport financier annuel au 31 mars 2019. Ces derniers n'ont pas évolué depuis cette publication.

MedinCell rappelle que ses activités reposent sur des opérations de Recherche et Développement, visant des applications dans les domaines de la santé. Le succès des projets qu'elle mène est donc soumis aux aléas scientifiques et technologiques.

V. Relations avec les parties liées

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2019, les relations entre le Groupe et les parties liées n'ont pas évolué de manière significative par rapport au dernier rapport financier annuel au 31 mars 2019.



*ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
SEMESTRIELS RÉSUMÉS ÉTABLIS
EN NORMES IFRS AU 30
SEPTEMBRE 2019*

Sommaire

I- ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT NET	17
II- ETAT CONSOLIDE DU RÉSULTAT GLOBAL.....	18
III- ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE	19
IV- ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	20
V- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	21
VI- ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES	22
NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES	22
1.1 <i>Présentation du Groupe</i>	22
1.2 <i>Faits marquants de la période</i>	22
NOTE 2 – BASE D’ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES IFRS DE LA SOCIETE	24
2.1 <i>Base d’établissement des comptes consolidés IFRS semestriels résumés de la Société</i>	24
2.2 <i>Nouvelles normes et interprétations applicables sur la période close au 30 septembre 2019</i>	24
NOTE 3 – RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES	30
3.1 <i>Base d’évaluation des comptes consolidés semestriels résumés</i>	30
3.2 <i>Recours à des estimations et jugements</i>	30
3.3 <i>Information sectorielle</i>	31
3.4 <i>Continuité de l’exploitation</i>	31
NOTE 4 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION	32
NOTE 5 – NOTES RELATIVES A L’ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	33
5.1 <i>Immobilisations incorporelles</i>	33
5.2 <i>Immobilisations corporelles</i>	34
5.3 <i>Contrats de location</i>	35
5.4 <i>Actifs financiers et autres actifs non courants</i>	37
5.5 <i>Clients et comptes rattachés</i>	38
5.6 <i>Autres actifs courants</i>	38
5.7 <i>Titres de placement financiers</i>	39
5.8 <i>Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	39
5.9 <i>Capital social</i>	40
5.10 <i>Actions auto détenues</i>	40
5.11 <i>Paiements fondés sur des actions</i>	40
5.12 <i>Dettes financières</i>	42
5.13 <i>Avantages au personnel</i>	46
5.14 <i>Dettes fournisseurs</i>	46
5.15 <i>Autres passifs courants</i>	46
NOTE 6 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	47
6.1 <i>Produits des activités ordinaires</i>	47
6.2 <i>Nature des dépenses allouées par fonction</i>	48
6.3 <i>Effectif</i>	50
6.4 <i>Autres produits et autres charges opérationnels</i>	51
6.5 <i>Résultat financier</i>	51
6.6 <i>Charge d’impôt</i>	51
6.7 <i>Résultat par action</i>	53



NOTE 7 – ENGAGEMENTS HORS BILAN	53
NOTE 8 – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES	53
NOTE 9 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLÔTURE	53

I- ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT NET

(En milliers d'€)	Notes	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois
Chiffre d'affaires	6.1	1 957	783
Autres produits des activités ordinaires	6.1	1 952	1 018
Produits des activités ordinaires	6.1	3 909	1 801
Coût des produits et services vendus		-	(78)
Frais de recherche et développement	6.2.1	(7 926)	(4 797)
Frais marketing et commerciaux	6.2.2	(1 241)	(1 171)
Frais généraux et administratifs	6.2.3	(2 778)	(2 372)
Résultat opérationnel courant		(8 036)	(6 617)
Autres charges opérationnelles non courantes	6.4	(56)	(261)
Autres produits opérationnels non courants	6.4	-	241
Résultat opérationnel		(8 092)	(6 637)
Produits des intérêts financiers	6.5	53	29
Coût de l'endettement financier brut	6.5	(970)	(1 010)
Autres charges financières	6.5	(4)	(2 328)
Autres produits financiers	6.5	73	82
Résultat financier		(848)	(3 227)
Résultat des entités mises en équivalence		-	-
Résultat avant impôts		(8 941)	(9 864)
(Charge) / Produit d'impôt	6.6	(57)	34
Résultat net		(8 999)	(9 830)
- Attribuable aux actionnaires de MedinCell		(8 999)	(9 830)
- Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-
Résultat par action en €	6.7	(0,45)	(0,68)
Résultat dilué par action en €	6.7	(0,45)	(0,68)

II- ETAT CONSOLIDE DU RÉSULTAT GLOBAL

(En milliers d'€)	30/09/2018 6 mois	30/09/2018 6 mois
Résultat net	(8 999)	(9 830)
Autres éléments recyclables du résultat global	-	-
Écarts de conversion	-	(9)
Résultat global	(8 999)	(9 839)
- <i>Attribuable aux actionnaires de MedinCell</i>	(8 999)	(9 843)
- <i>Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	-	4

III- ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

(En milliers d'€)	Notes	30/09/2019	31/03/2019
Immobilisations incorporelles	5.1	1 447	1 446
Immobilisations corporelles	5.2	2 927	3 318
Droits d'utilisation d'actifs corporels au titre des contrats de location	5.3	907	-
Titres mis en équivalence		13	12
Actifs financiers et autres actifs non courants	5.4	6 756	4 702
Impôts différés actifs	6.6	2 426	2 483
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT		14 476	11 962
Stocks et en-cours		-	-
Clients et comptes rattachés	5.5	381	383
Actifs d'impôts exigibles		-	-
Autres actifs courants	5.6	3 542	3 580
Titres de placement financiers	5.7	743	772
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.8	16 123	21 284
TOTAL DE L'ACTIF COURANT		20 789	26 020
TOTAL DE L'ACTIF		35 265	37 982

(En milliers d'€)	Notes	30/09/2019	31/03/2019
Capital	5.9	201	201
Primes	5.9	33 174	33 149
Réserves		(26 378)	(7 420)
Résultat net de l'exercice - part du Groupe		(8 999)	(19 687)
Capitaux propres - part du groupe		(2 002)	6 243
Intérêts minoritaires		-	-
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(2 002)	6 243
Dettes financières - non courantes	5.12	29 957	23 609
Avantages du personnel	5.13	421	359
Passifs locatifs - non courant	5.3	662	-
TOTAL DU PASSIF NON COURANT		31 040	23 968
Dettes financières - courantes	5.12	2 239	3 426
Provisions - courantes		-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	1 383	1 644
Passifs locatifs - courant	5.3	183	-
Dettes d'impôts exigibles sur les résultats		-	-
Autres passifs courants	5.15	2 422	2 701
TOTAL DU PASSIF COURANT		6 227	7 771
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		35 265	37 982

IV- ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(En milliers d'€)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts de conversion	Réserves consolidées	Résultat net	Capitaux propres – part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Solde au 31 mars 2019	20 091 308	201	33 149	(75)	(7 344)	(19 687)	6 243	-	6 243
Résultat (perte) net(te)	-	-	-	-	-	(8 999)	(8 999)	-	(8 999)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total du résultat global	-	-	-	-	-	(8 999)	(8 999)	-	(8 999)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	(19 687)	19 687	-	-	-
Augmentation de capital	18 298	-	24	-	-	-	24	-	24
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	690	-	690	-	690
Variation des actions auto détenues	-	-	-	-	38	-	38	-	38
Solde au 30 septembre 2019	20 109 606	201	33 174	(75)	(26 303)	(8 999)	(2 002)	-	(2 002)

(En milliers d'€)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts de conversion	Réserves consolidées	Résultat net	Capitaux propres – part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Solde au 31 mars 2018	14 451 300	145	230	(95)	(2 490)	(9 571)	(11 782)	34	(11 748)
Résultat (perte) net(te)	-	-	-	-	-	(9 830)	(9 830)	1	(9 829)
Variation des écarts de conversion	-	-	-	(11)	-	-	(11)	3	(9)
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	-	-	-	-	-	-	(11)	3	(9)
Total du résultat global	-	-	-	(11)	-	(9 830)	(9 841)	4	(9 839)
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	-	-	(9 571)	9 571	-	-	-
Augmentation/Réduction de capital	30 300	-	26	-	-	-	26	-	26
Perte de contrôle sur filiale en intégration globale	-	-	-	-	-	-	-	(13)	(13)
Paiements fondés sur des actions	-	-	-	-	29	-	29	-	29
Solde au 30 septembre 2018	14 481 600	145	256	(106)	(12 033)	(9 830)	(21 568)	25	(21 546)

V- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(En milliers d'€)	Notes	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois
Résultat net		(8 999)	(9 830)
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		2 352	3 568
- Élimination des provisions		59	(192)
- Élimination des amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles et droits d'utilisation	5.1/5.2 /5.3	569	362
- Charges liées au paiements fondés sur des actions	5.11	690	29
- Coût de l'endettement financier net	6.5	917	982
- Élimination de la charge (du produit) d'impôt	6.6	57	(34)
- Élimination des autres éléments sans incidence sur la trésorerie		25	2 421
- Résultat sur cessions d'actifs	5.1/5.2	34	-
Variation du besoin en fond de roulement		(2 434)	(109)
- Stocks et en-cours		-	62
- Clients et comptes rattachés nets	5.5	2	(263)
- Fournisseurs et comptes rattachés	5.14	(261)	(69)
- Autres créances d'exploitation	5.4/5.6	(1 896)	552
- Autres dettes d'exploitation	5.15	(279)	(391)
Impôts sur les sociétés décaissés		-	-
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE		(9 081)	(6 371)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	5.2	(239)	(110)
Acquisitions et production d'immobilisations incorporelles	5.1	(140)	(267)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Acquisitions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise		-	(55)
Produits financiers encaissés	6.5	39	28
Variation des actifs financiers non courants	5.4	(101)	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(441)	(404)
Produits des opérations sur le capital, nets de frais	5.9	25	26
Souscription de dettes financières	5.12	7 500	10 623
Remboursements de dettes financières	5.12	(2 300)	(1 017)
Remboursements de passifs locatifs	5.3	(92)	-
Intérêts financiers décaissés	6.5	(810)	(280)
Acquisition et cession d'actions auto-détenues		38	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		4 361	9 352
Incidences des éléments non monétaires et de la variation des cours des devises		-	2
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE		(5 161)	2 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5.8	21 284	8 791
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5.8	16 123	11 368

VI- ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

NOTE 1 – INFORMATIONS GENERALES

1.1 Présentation du Groupe

MedinCell est une société pharmaceutique technologique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans différentes aires thérapeutiques en associant sa technologie propriétaire BEPO® à des principes actifs déjà connus et commercialisés. MedinCell, à travers la libération contrôlée et prolongée du principe actif, rend les traitements médicaux plus efficaces grâce notamment à l'amélioration de l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales, et à la diminution significative de la quantité de médicament nécessaire dans le cadre d'un traitement ponctuel ou chronique. La technologie BEPO® permet de contrôler et de garantir la délivrance régulière à dose thérapeutique optimale d'un médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable.

La société mère MedinCell S.A est une société anonyme française à Directoire et Conseil de Surveillance, dont le siège social est situé au 3, rue des Frères Lumières, 34830 Jacou, France.

Elle est cotée depuis le 8 octobre 2018 sur le Compartiment C du marché réglementé d'Euronext à Paris sous le code ISIN FR0004065605 et le ticker MEDCL.

Les comptes semestriels consolidés résumés du groupe MedinCell au 30 septembre 2019 ont été arrêtés par le Directoire du 29 novembre 2019 qui en a autorisé la publication.

1.2 Faits marquants de la période

- Depuis la fin du dernier exercice clos le 31 mars 2019, la Société a poursuivi ses programmes de recherche et de développement cliniques et précliniques, La Société dispose actuellement de trois programmes en développement clinique et deux au stade préclinique.

Le programme mdc-CWM, actuellement en étude clinique de Phase 2, progresse bien et dans les temps. mdc-CWM est le deuxième programme le plus avancé utilisant la technologie de MedinCell. L'analyse des données est en cours de finalisation par le partenaire et la CRO en charge de l'étude. Prévue pour durer 12 mois, l'étude clinique en cours devrait s'achever en mars 2020.

Le partenaire de MedinCell a également reçu le feu vert de la FDA pour démarrer les essais cliniques d'un antipsychotique injectable à action prolongée. Les premiers essais cliniques sur l'homme sont attendus au cours du second semestre 2019. mdc-TJK est l'un des trois produits

antipsychotiques en développement utilisant la technologie BEPO® de MedinCell.

Un troisième traitement antipsychotique injectable à action prolongée (mdc-ANG) est entré en développement préclinique par le partenaire de MedinCell.

MedinCell a également annoncé s'associer à une société américaine, Cornerstone Animal Health, pour développer une gamme de produits vétérinaires injectables à action prolongée basée sur sa technologie BEPO®. Cornerstone sera en charge de financer et de superviser le développement réglementaire des produits et de leur commercialisation, directement ou sous licence. Ce partenariat vise à concrétiser le potentiel financier de BEPO® en matière de santé animale afin d'accélérer la rentabilité de MedinCell et de générer des bénéfices durables sur le long terme. L'accord de joint-venture envisagé est structuré de manière à limiter l'impact sur la trésorerie et les ressources de MedinCell.

- Financement additionnel de l'activité de Recherche et de Développement pour la formulation et le développement de produits internes avec l'encaissement en juillet 2019 d'une deuxième tranche d'emprunt de 7,5 M€ sur les 20 M€ obtenus auprès de la Banque Européenne d'Investissement. La troisième tranche restante de 5 M€ est quant à elle encore disponible, sous conditions.
- MedinCell a annoncé en septembre 2019 avoir reçu une nouvelle subvention de La Fondation Bill & Melinda Gates pour le développement d'un produit préventif contre le VIH pour un montant de 0,4 M€. C'est le deuxième programme de MedinCell à recevoir le soutien de la fondation, le premier portant sur la formulation d'un contraceptif injectable actif durant 6 mois.
- Emission de nouveaux plans de paiement en actions : le 1er avril 2019, le Directoire a utilisé les délégations de compétence qui lui ont été conférées aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2018 à l'effet de procéder à :
 - l'attribution de 190.543 options de souscription d'actions ordinaires ;
 - l'attribution de 99.960 actions gratuites ordinaires de la Société sous conditions de performance du cours de bourse;
 - l'émission réservée d'un maximum de 18.490 bons de souscription d'actions ordinaires de la Société.
- Remboursement de l'emprunt en USD : le 24 avril 2019, MedinCell a remboursé son emprunt contracté en octobre 2010 pour 1 M\$.

NOTE 2 – BASE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES IFRS DE LA SOCIETE

2.1 Base d'établissement des comptes consolidés IFRS semestriels résumés de la Société

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil européen adopté le 3 novembre 2008, le Groupe MedinCell a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les comptes consolidés semestriels résumés de MedinCell pour le semestre clos le 30 septembre 2019 ont été établis en application des normes IFRS tels qu'adoptées par l'Union européenne en vigueur au 30 septembre 2019 et ceci pour toutes les périodes présentées. Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne :

https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/accounting-and-taxes/annual-accounts_en

Les états financiers consolidés semestriels au 30 septembre 2019 sont présentés de manière résumée conformément à la norme internationale financière IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, les états financiers consolidés semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour les états financiers annuels complets et doivent être lus en liaison avec les comptes consolidés IFRS de l'exercice clos le 31 mars 2019, sous réserve des particularités propres à l'établissement des comptes intermédiaires.

2.2 Nouvelles normes et interprétations applicables sur la période close au 30 septembre 2019

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes consolidés IFRS annuels pour l'exercice clos au 31 mars 2019, à l'exception des nouvelles normes d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2019 :

- IFRS 16 : Contrats de location ;
- IFRIC 23 : Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat ;
- Amendements à IFRS 9 : Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative ;
- Amendements à IAS 28 : Intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise ;

- Amendements à IAS 19 : Modification, réduction ou liquidation d'un régime ;
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017 :
 - Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises & IFRS 11 Partenariats
 - Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat
 - Amendements à IAS 23 Coûts d'emprunt

Les impacts de l'adoption de la norme IFRS 16 Contrats de location à compter du 1er avril 2019 sont décrits en Notes 2.2.1 et 5.3 ci-après.

L'adoption des autres nouvelles normes/amendements/interprétations obligatoires listés ci-dessus n'a eu aucun impact sur les comptes du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe n'a anticipé l'application d'aucune norme, interprétation et amendement ou révisions qui n'auraient pas encore été adoptés par l'Union européenne ou dont l'application n'est pas obligatoire dans le cadre de l'établissement de ses états financiers ouverts au 1^{er} avril 2019.

Norme • Interprétation	Date d'application prévue par l'IASB (exercices ouverts à compter du)	Date d'application UE (au plus tard pour les exercices ouverts à compter du)
Amendments to IFRS10 and IAS28: Sale or Contribution of Assets between an Investor and its Associate or Joint Venture Effective date of amendments to IFRS10 and IAS 28	<i>Reportée sine die</i>	<i>Suspendu</i>
Amendment to IFRS 3: definition of a business	1/01/2020	Endossement attendu 2019
Amendment to IFRS 9, IAS 39 and IFRS 7: Interest rate benchmark reform	1/01/2020	TBD
Amendment to IAS 1 and IAS 8: definition of material	1/01/2020	Endossement attendu 2019
Amendment to References to the conceptual Framework of IFRS standards	1/01/2020	TBD
IFRS 17 Insurance contracts	1/01/2021	TBD

Le processus de détermination des impacts potentiels de ces normes, amendements et interprétations sur les états financiers consolidés du Groupe est en cours.

Par ailleurs, les comptes consolidés annuels du groupe MedinCell ne tiennent pas compte des projets de normes et interprétations qui ne sont encore qu'à l'état d'exposés sondages à l'IASB et à l'IFRIC à la date de clôture.

2.2.1 Adoption de la norme IFRS 16 – Contrats de location

- **Impacts liés à la première adoptions d'IFRS 16**

Cette norme IFRS 16 remplace IAS 17 et les interprétations qui y sont liées (IFRIC 4, SIC 15 et SIC 27). La nouvelle norme élimine la distinction location simple/ location financement en imposant au locataire de comptabiliser un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif loué en contrepartie d'une dette représentant l'obligation de payer ce droit, sauf exceptions (contrats d'une durée raisonnablement certaine inférieure à 12 mois ou actifs sous-jacents de faible valeur – i.e. dont la valeur unitaire à neuf n'excède pas environ 5.000 \$ et qui peuvent être utilisés séparément). L'amortissement du droit d'utilisation et les intérêts sur le passif sont ensuite comptabilisés séparément au compte de résultat. Pour les bailleurs en revanche, la norme reconduit l'essentiel des principes antérieurs d'IAS 17.

L'application de cette norme a notamment pour impact la comptabilisation d'un droit d'utilisation et d'un passif locatif au titre des contrats de location immobilière des locaux occupés par le Groupe.

Le Groupe a adopté IFRS 16 à compter du 1^{er} avril 2019 en utilisant la méthode d'adoption rétrospective modifiée.

Du fait de cette méthode rétrospective modifiée, l'adoption d'IFRS 16 n'a donc aucun impact sur les comptes comparatifs clos au 31 mars 2019 et 30 septembre 2018 présentés.

Le Groupe a fait le choix de la méthode de première application rétrospective modifiée, et lorsque des expédients pratiques étaient possibles, a fait le choix des traitements comptables suivants qui ont été appliqués au 1^{er} avril 2019 lors de l'adoption d'IFRS 16 :

- Comptabilisation de l'impact cumulé à la date de première application soit le 1^{er} avril 2019 ;
- Pas de retraitement des comparatifs ;
- Application rétroactive de la nouvelle définition d'un contrat de location pour tous les contrats en cours à la date de première application ;
- Utilisation de l'hindsight pour déterminer la durée de location ;
- Dette de loyer (passif locatif) évaluée au 1^{er} avril comme la somme des paiements locatifs résiduels actualisés au taux marginal d'endettement à la date de 1^{ère} application ;
- Utilisation d'un taux d'actualisation unique pour un portefeuille de contrats ayant des caractéristiques similaires ;
- Evaluation pour le droit d'utilisation au même montant que les dettes de passifs locatifs, ajustées des éventuels décalages de paiement ;
- Exclusion des coûts directs initiaux dans l'évaluation de l'actif ;

- Choix de ne pas retenir l'exemption pour les locations d'une durée résiduelle de moins de 12 mois à la date de première application, qui ont donc été retraités selon IFRS 16 ;
- Transactions de cession-bail : pas d'application rétroactive des nouvelles règles de comptabilisation selon IFRS 16. S'agissant de ventes suivies d'une location-financement IAS 17, les cessions-bails ont été traitées comme les autres locations financement qui existaient à la date de première application.

Quatre contrats de location-financement existaient dans les comptes du Groupe selon l'ancienne norme IAS 17 au 31 mars 2019. Aucune transaction de cession-bail n'était intervenu par le passé dans les comptes du Groupe selon l'ancienne norme IAS 17.

Les impacts de l'adoption d'IFRS 16 au 1^{er} avril 2019 sont les suivants sur les comptes tels qu'ils avaient été publiés au 31 mars 2019. Compte tenu de la première application selon la méthode rétrospective modifiée, il n'y a aucun impact sur le résultat ni sur le tableau de flux de trésorerie lors de la première adoption.

(En milliers d'€)

	31/03/2019 publié selon IAS 17	Impact de l'adoption d'IFRS 16	Reclassement des contrats de location- financement IAS 17	1er avril 2019 retraité selon IFRS 16
ACTIF				
Immobilisations incorporelles	1 446			1 446
Immobilisations corporelles	3 318		(243)	3 075
Droits d'utilisation d'actifs corporels au titre des contrats de location	-	734	243	977
Titres mis en équivalence	12			12
Actifs financiers et autres actifs non courants	4 702			4 702
Impôts différés actifs	2 483			2 483
TOTAL DE L'ACTIF NON COURANT	11 962	734	-	12 696
Stocks et en-cours	-			-
Clients et comptes rattachés	383			383
Actifs d'impôts exigibles	-			-
Autres actifs courants	3 580			3 580
Titres de placement financiers	772			772
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 284			21 284
TOTAL DE L'ACTIF COURANT	26 020	-	-	26 020
TOTAL DE L'ACTIF	37 982	734	-	38 716
PASSIF				
Capital	201			201
Primes	33 149			33 149
Réserves	(7 420)			(7 420)
Résultat net de l'exercice - part du Groupe	(19 687)			(19 687)
Capitaux propres - part du groupe	6 243			6 243
Intérêts minoritaires	-			-
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	6 243			6 243
Dettes financières - non courantes	23 609		(138)	23 471
Avantages du personnel	359			359
Passifs locatifs - non courant	-	610	138	748
TOTAL DU PASSIF NON COURANT	23 968	610	-	24 578
Dettes financières - courantes	3 426		(57)	3 369
Provisions - courantes	-			-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 644			1 644
Passifs locatifs - courant	-	124	57	181
Dettes d'impôts exigibles sur les résultats	-			-
Autres passifs courants	2 701			2 701
TOTAL DU PASSIF COURANT	7 771	124	-	7 895
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	37 982	734	-	38 716

Les droits d'utilisation bruts s'élevaient à 1 029 K€ au 1^{er} avril 2019 et concernaient les éléments suivants :

- Bâtiments 710 K€ relatifs aux locaux occupés
- Matériels de laboratoire 295 K€ brut (et 243 K€ net) correspondant aux anciens contrats de location-financement qui existaient au 31 mars 2019
- Matériels divers 24 K€

Leur durée moyenne résiduelle à compter du 1^{er} avril 2019 est d'environ 6 ans pour les baux immobiliers, 4 ans pour les matériels de laboratoire et 2 ans pour les matériels divers.

Le taux marginal d'endettement utilisé pour l'actualisation de la dette au 1^{er} avril 2019 est de 0,90% pour les bâtiments, entre 1,23% et 1,43% pour les matériels de laboratoire et entre 0,60% et 0,70% pour les matériels divers.

- **Principes comptables appliqués par le groupe pour l'application d'IFRS 16**

Les principaux principes comptables appliqués par le Groupe concernant les contrats de location sont les suivants.

Le Groupe applique la norme IFRS 16 depuis le 1^{er} avril 2019 qui énonce les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'informations à fournir en annexe relatifs aux contrats de location et requiert que les preneurs comptabilisent leurs contrats de location en vertu d'un modèle unique directement au bilan, sans distinction entre location financement et location simple.

Un contrat de location implique d'une part, la présence d'un actif identifié, et d'autre part, le contrôle par le Groupe du droit d'utilisation sur cet actif. Le contrôle du droit d'utilisation est reconnu au Groupe lorsque celui-ci peut bénéficier de la quasi-totalité des avantages procurés par l'actif pendant la durée de la location et qu'il a le droit de décider l'objectif de l'utilisation de l'actif et la manière de l'utiliser.

À la date d'entrée en vigueur du bail, le Groupe reconnaît :

- une dette (= le passif locatif), correspondant à la somme actualisée des paiements restant à effectuer depuis le début du contrat jusqu'à son terme, ces paiements comprenant les loyers fixes et, le cas échéant, les sommes à payer du fait de l'exercice d'options, les garanties de valeur résiduelle, et actualisée au taux d'endettement marginal du Groupe,
- et un actif représentant le droit d'utiliser l'actif sous-jacent pendant la durée du bail (= le droit d'utilisation de l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations), évalué initialement pour le montant de la dette comptabilisée au passif. Sont ajoutés à ce montant les paiements déjà effectués par le preneur, les coûts de mise en place du bail et les frais futurs de remise en état.

Le Groupe comptabilise ensuite séparément les intérêts sur le passif locatif et la charge d'amortissement sur l'actif lié au droit d'utilisation. La dette de loyer, une fois évaluée initialement, est

comptabilisée selon une technique proche du coût amorti au taux d'intérêt effectif. Il en résulte une charge d'intérêts correspondant à l'application du taux d'actualisation initial au montant de la dette à l'ouverture de l'exercice. Les paiements effectués par le Groupe sont déduits du montant de la dette. Le droit d'utilisation est amorti et déprécié selon les dispositions respectives d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » et d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». S'agissant des amortissements, leur durée ne peut excéder celle de la location si le Groupe n'est pas appelé à devenir propriétaire de l'actif sous-jacent.

Par ailleurs dans le cadre de l'application d'IFRS 16, le Groupe a fait le choix de méthodes comptables suivantes :

- exemption pour les locations de courte durée (IFRS 16.5a) pour certaines catégories d'actif ;
- exemption pour les locations d'actifs de faible valeur (IFRS 16.5b) (moins de 5.000 USD valeur à neuf) ;
- choix de ne pas séparer les composantes non-locatives car le Groupe a considéré qu'elles ne sont pas significatives ;
- présentation au bilan du droit d'utilisation et de la dette sur des lignes distinctes (IFRS 16.47) ;
- choix de l'évaluation ultérieure du droit d'utilisation selon le modèle du coût (IFRS 16.35).

Le Groupe réévalue l'obligation locative à la survenance de certains événements (par exemple la durée du contrat de location, une variation des loyers futurs résultant d'un changement d'indice ou de taux utilisé pour déterminer les paiements). Le Groupe ajuste alors le montant du passif locatif par un ajustement à l'actif du droit d'utilisation.

NOTE 3 – RESUME DES PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés sont préparés en euros, monnaie fonctionnelle de la Société-mère, et les montants présentés dans les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, sauf indication contraire.

3.1 Base d'évaluation des comptes consolidés semestriels résumés

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du principe de continuité d'exploitation (voir Note 3.4) et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains actifs et passifs qui ont été évalués à la juste valeur conformément aux normes IFRS applicables.

A l'exception des principes comptables propres à l'établissement de comptes consolidés semestriels énoncés ci-après et de l'application des nouvelles normes IFRS rendue obligatoire à compter du 1^{er} avril 2019, le Groupe a appliqué les mêmes règles et principes comptables que ceux mentionnés dans ses derniers comptes consolidés annuels établis au 31 mars 2019.

Conformément à IAS 34.30, l'évaluation du Crédit d'Impôt Recherche à la fin de la période intermédiaire a été effectuée selon les charges engagées et en tenant compte des encaissements et remboursements de subventions et avances remboursables annuels estimés.

L'estimation des dépenses variables de personnel sur le semestre correspond à la meilleure estimation du management.

La charge d'impôt sur le résultat est estimée dans les comptes semestriels à partir du taux d'intérêt effectif d'impôt attendu à la prochaine clôture annuelle.

Les revenus sont essentiellement issus de prestations de service pour les activités de recherche de formulation des produits supportés par des partenaires. En raison du cycle de développement des produits et en fonction des paramètres financiers mis en place dans le cadre de partenariats (ceux-ci pouvant intégrer ou non certains éléments tels que la facturation de services de formulation, des paiements d'étapes, des royalties, le partage de coûts, le partages de profits, etc.), le chiffre d'affaires peut varier significativement d'une année sur l'autre mais n'est pas soumis à des effets de saisonnalité.

3.2 Recours à des estimations et jugements

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis en conformité avec le référentiel IFRS. Leur établissement exige que la Direction exerce son jugement, qu'elle ait recours à des estimations et formule des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience passée et d'autres critères considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées.

Les principaux domaines exigeant de la Direction qu'elle exerce son jugement et procède à des estimations concernent notamment, de manière identique à l'exercice clos au 31 mars 2019 :

- l'évaluation de la juste valeur des plans de paiement en actions (plans de stock-options, de bons de créateur d'entreprise, d'actions gratuites et de bons de souscription d'action) accordées aux fondateurs, aux dirigeants, aux salariés du Groupe et à certains prestataires. L'évaluation de cette juste valeur résulte de modèles nécessitant l'utilisation d'hypothèses de calcul (volatilité, turnover, durée d'exercabilité ...);
- l'évaluation des avantages du personnel, et plus particulièrement des indemnités de fin de carrière ;
- l'estimation des flux de remboursements des subventions et avances remboursables ;
- l'évaluation de la juste valeur de certains instruments financiers ;
- l'évaluation des impôts différés ;
- l'évaluation des provisions.

3.3 Information sectorielle

Conformément à la norme IFRS 8, l'information sectorielle est établie sur la base des données de gestion interne utilisées pour l'analyse de la performance des activités et l'allocation des ressources.

Un secteur opérationnel est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits et services distincts et qui est exposée à des risques et une rentabilité différente des risques et de la rentabilité des autres secteurs opérationnels.

A ce stade de développement, le Groupe a conclu que ses opérations constituent un seul et unique secteur opérationnel : la conduite de recherche et développement sur des procédés à base de polymères biodégradables permettant la délivrance contrôlée et prolongée de principes actifs dans le corps humain.

3.4 Continuité de l'exploitation

Le principe de continuité de l'exploitation a été retenu par la Direction de la Société compte tenu des éléments et hypothèses structurants suivants :

- La situation déficitaire de la Société au 30 septembre 2019 s'explique par le caractère innovant des produits développés en interne impliquant ainsi une phase de recherche et de développement nécessitant un financement important ;
- La trésorerie disponible au 30 septembre 2019 s'élève à 16,1 M€. Cette trésorerie disponible, les actifs financiers, le chiffre d'affaires prévisionnel, les autres produits de l'activité, le remboursement du crédit d'impôt recherche ainsi la disponibilité de fonds auprès de la Banque Européenne d'Investissement devraient permettre à la Société de poursuivre sereinement ses activités pour les 12 prochains mois. La dernière tranche de 5 M€ de l'emprunt BEI restant à tirer est notamment conditionnée à l'avancement de nouveaux accords de collaboration, l'Introduction en Bourse réalisée en octobre 2018 ayant permis de lever la condition relative au renforcement des fonds propres nécessaire aux tirages.

NOTE 4 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Le périmètre de consolidation du Groupe MedinCell se compose des sociétés suivantes :

Entité	Pays	Pourcentage d'intérêts au 31 mars 2019	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêts au 30 septembre 2019	Méthode de consolidation
MedinCell SA	France	100%	Société Mère	100%	Société Mère
CM Biomaterials	Pays-Bas	50%	Mise en équivalence	50%	Mise en équivalence

Suite à un avenant au pacte d'actionnaires CM Biomaterials BV, la méthode de consolidation de cette filiale était passée d'intégration globale à une mise en équivalence au 30 septembre 2018 : en effet, la signature d'un amendement le 27 août 2018 entre MedinCell et Corbion avait modifié certains droits particuliers sur la filiale CM Biomaterials. MedinCell disposait sur cette filiale de certains droits particuliers sur certaines conditions commerciales, notamment un droit d'approuver ou non la contractualisation avec certains clients ou le niveau de prix, auxquels elle a renoncé par avenant en date du 27 août 2018. Ainsi, au regard des normes IFRS et du contrat, la filiale était consolidée en intégration globale pour les exercices clos les 31 mars 2017 et 2018. Compte tenu des modifications apportées au contrat par l'avenant précité, la Société comptabilise CM Biomaterials par mise en équivalence depuis le 27 août 2018. Ainsi au 30 septembre 2018, cinq mois de son résultat ont été consolidés en intégration globale et un mois selon la méthode de la mise en équivalence pour un résultat de 130€.

A titre d'information, le résultat contributif sur la période de 5 mois clos le 27 août 2018 était le suivant (en milliers d'euros) :

Chiffre d'affaires	66
Coût des produits et services rendus	(78)
Frais marketing et commerciaux	(19)
Résultat net	(31)

NOTE 5 – NOTES RELATIVES A L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

5.1 Immobilisations incorporelles

Les mouvements concernant la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles au titre des périodes couvertes sont présentés ci-dessous :

(En milliers d'€)	Mouvements de la période				30/09/2019
	31/03/2019	Acquisitions/ Augmentations	Cessions et mises au rebut	Reclassements	
Logiciels, brevets, licences	2 548	97	-	15	2 662
Immobilisations en cours et acomptes versés	7	43	(31)	(15)	3
Immobilisations incorporelles	2 556	140	(31)	-	2 665
Logiciels, brevets, licences	(1 110)	(108)	-	-	(1 218)
Immobilisations en cours et acomptes versés	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	(1 110)	(108)	-	-	(1 218)
Immobilisations incorporelles nettes	1 446	32	(31)	-	1 447

Les immobilisations en cours sont constituées par un projet de dépôt de brevet dont la demande est en cours auprès des autorités concernées.

A titre de comparaison, les variations sur l'exercice précédent se détaillaient comme suit :

(En milliers d'€)	Mouvements de la période				31/03/2019
	31/03/2018	Acquisitions/ Augmentations	Cessions et mises au rebut	Reclassements	
Logiciels, brevets, licences	2 270	278	-	-	2 548
Immobilisations en cours et acomptes versés	676	253	-	(922)	7
Immobilisations incorporelles	2 946	531	-	(922)	2 556
Logiciels, brevets, licences	(928)	(181)	-	-	(1 110)
Immobilisations en cours et acomptes versés	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	(928)	(181)	-	-	(1 110)
Immobilisations incorporelles nettes	2 018	350	-	(922)	1 446

5.2 Immobilisations corporelles

Les mouvements concernant la valeur nette comptable des immobilisations corporelles au titre des périodes couvertes sont présentés ci-dessous :

(En milliers d'€)	Mouvements de la période				30/09/2019
	31/03/2019	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Reclassements en droits d'utilisation - 1ere application d'IFRS 16*	
Matériels de laboratoire, installations techniques	2 916	124	(4)	-	3 036
Installations et agencements divers	1 441	12	-	-	1 454
Matériels en location-financement	295	-	-	(295)	-
Matériels de bureau et informatique et autres	487	79	(1)	-	565
Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés	7	23	-	-	30
Immobilisations corporelles brutes	5 146	239	(5)	(295)	5 085
Matériels de laboratoire, installations techniques	(977)	(253)	2	-	(1 228)
Installations et agencements divers	(496)	(76)	-	-	(572)
Matériels en location-financement	(52)	-	-	52	-
Matériels de bureau et informatique et autres	(303)	(55)	-	-	(358)
Amortissements des immobilisations corporelles	(1 828)	(384)	2	52	(2 158)
Immobilisations corporelles nettes	3 318	(145)	(3)	(243)	2 927

* Voir Note 5.3 sur la première application d'IFRS 16.

La société a investi sur la période afin de supporter et maximiser sa croissance notamment par :

- De nouveaux équipements pour le laboratoire,
- L'acquisition de matériels informatiques liée à l'évolution des effectifs et des besoins de l'entreprise.

A titre de comparaison, les variations sur l'exercice précédent se détaillaient comme suit :

(En milliers d'€)	Mouvements de l'exercice				31/03/2019
	31/03/2018	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Reclassements	
Matériels de laboratoire, installations techniques	1 795	90	(101)	1 132	2 916
Installations et agencements divers	1 416	35	-	(10)	1 441
Matériels en location-financement	236	59	-	-	295
Matériels de bureau et informatique et autres	394	90	(10)	12	487
Immobilisations corporelles en cours et acomptes versés	211	8	-	(211)	7
Immobilisations corporelles brutes	4 052	282	(111)	922	5 146
Matériels de laboratoire, installations techniques	(749)	(315)	85	-	(977)
Installations et agencements divers	(347)	(150)	-	1	(496)
Matériels en location-financement	(22)	(30)	-	-	(52)
Matériels de bureau et informatique et autres	(209)	(99)	9	(1)	(303)
Amortissements des immobilisations corporelles	(1 327)	(594)	94	-	(1 828)
Immobilisations corporelles nettes	2 725	(312)	(17)	922	3 318

5.3 Contrats de location

Le Groupe a adopté la norme IFRS 16 Contrats de location à compter du 1^{er} avril 2019.

Les mouvements relatifs aux droits d'utilisation et aux passifs locatifs sur le semestre se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	1er avril 2019 selon IFRS 16	Nouveaux contrats souscrits sur la période	Sorties liées aux fins de contrats	30 septembre 2019 selon IFRS 16
Bâtiment	710	-		710
Matériels	319	8		327
Total des droits d'utilisation liés aux contrats de location - bruts	1 029	8	-	1 037

En milliers d'euros	1er avril 2019 selon IFRS 16	Nouveaux contrats souscrits sur la période	Dotations aux amortissements de la période	Sorties liées aux fins de contrats	30 septembre 2019 selon IFRS 16
Bâtiments	-	-	(59)		(59)
Matériels	(52)	-	(19)		(71)
Total des amortissements des droits d'utilisation liés aux contrats de location	(52)	-	(78)	-	(130)
Bâtiments	710	-	(59)		651
Matériels	267	8	(19)		256
Total des droits d'utilisation liés aux contrats de location - nets	977	8	(78)	-	907

En milliers d'euros	1er avril 2019 selon IFRS 16	Nouveaux contrats souscrits sur la période	Paiements en capital sur la période	30 septembre 2019 selon IFRS 16	Dont passifs locatifs courants	Dont passifs locatifs non courants
Bâtiments	710	-	(58)	651	116	536
Matériels	219	8	(33)	194	67	126
Total des passifs locatifs	929	8	(92)	845	183	662

Les droits d'utilisation s'élèvent au 30 septembre 2019 à 1 037 K€ brut et 907 K€ nets et concernent les éléments suivants :

- Bâtiments 651 K€ relatifs aux locaux occupés ;
- Matériels 256 K€.

Leur durée moyenne résiduelle à compter du 30 septembre 2019 est d'environ 6 ans pour les baux immobiliers et 3 ans pour les matériels.

La dotation sur droits d'utilisation sur le 1^{er} semestre 2019 s'élève à 78 K€, l'amortissement en capital des passifs locatifs à 92 K€ et les intérêts financiers à 4 K€. L'annulation de la charge de location liée et décaissée sur le semestre s'élève à 95 K€.

Aucune transaction de cession-bail n'est intervenue sur le semestre.

Aucune convention de sous-location n'est en vigueur sur le semestre.

Il n'existe pas de restrictions ou covenants inclus dans les contrats de location du Groupe.

Les charges comptabilisées relatives aux locations de courte durée et aux locations d'actifs de faible valeur unitaire non retraités selon IFRS 16 ne sont pas significatives sur le semestre.

5.4 Actifs financiers et autres actifs non courants

Les actifs financiers et autres actifs non courants se détaillent comme suit :

(En milliers d'€)	30/09/2019	31/03/2019
Dépôts et cautionnements versés	113	50
Contrat de liquidités – espèces	119	81
Titres de participation non consolidés	6	6
Fonds généraux – contrat de capitalisation	2 583	2 449
Obligations données en garantie – contrat de capitalisation	1 379	1 493
Part à plus d'un an des créances fiscales	2 555	622
Total des Autres actifs non courants	6 756	4 702

L'augmentation des actifs financiers non courants au cours du semestre se justifie principalement par la présentation de la créance fiscale de 2 555 K€ en créance part non courante. Au 31 mars 2019 et 30 septembre 2019, elle concerne la part du Crédit Impôt Recherche, Crédit d'Impôt Innovation et du Crédit d'Impôt Famille de la période fiscale ouverte le 1^{er} janvier 2019, qui seront encaissables sur le deuxième semestre 2020.

Ils sont également composés :

- des dépôts sur contrat de capitalisation placés en fonds généraux et des dépôts sur contrat de capitalisation placé en obligations, donné en garantie d'un emprunt, pour la part à plus d'un an (voir ci-dessous),
- des dépôts et cautions sur activité courante,
- d'un contrat de liquidité espèces (voir Note 5.10),
- des titres détenus de la Banque Populaire du Sud.

Au 30 septembre 2019, la Société dispose d'un placement de 4,7 M€ dans le cadre d'un contrat de capitalisation (dont 2,6 M€ placés sous forme de fonds généraux avec une rémunération d'environ 2% sans risque sur le capital, et 2,1 M€ alloués à des obligations avec une rémunération supérieure s'échelonnant de 3 à 4%, mais présentant un risque sur le capital en cas de sortie avant la fin de la période). Ce contrat de capitalisation a été donné en garantie à hauteur de 50% du capital restant dû de l'emprunt bancaire de 7 M€ souscrit en 2017. Le capital restant dû de cet emprunt au 30 septembre 2019 est de 3 689 K€ contre 4 385 K€ au 31 mars 2019.

Ce contrat de capitalisation présente des échéances entre 2019 et 2022 et une possibilité de sortie à tout moment pour la partie qui n'est pas donnée en garantie du contrat d'emprunt bancaire lié au prêt de 7 M€.

Le détail du classement de ce contrat de capitalisation est le suivant :

(En milliers d'€)	Classement comptable IFRS	30/09/2019	31/03/2019
Contrat de capitalisation – Obligations données en garantie – part courante	Titres de placement courants	705	699
Contrat de capitalisation – Obligations données en garantie – part à plus d'un an	Actifs financiers non courants	1 140	1 493
Contrat de capitalisation – part donnée en garantie		1 845	2 192
Contrat de capitalisation – Obligations	Actifs financiers non courants	238	-
Contrat de capitalisation – Fonds généraux en euros	Actifs financiers non courants	2 583	2 449
Contrat de capitalisation Total		4 666	4 641
<i>dont intérêts courus et plus-value latente</i>		<i>166</i>	<i>141</i>

5.5 Clients et comptes rattachés

Le tableau suivant présente la ventilation de la valeur nette comptable des créances clients pour les périodes présentées :

(En milliers d'€)	30/09/2019	31/03/2019
Créances clients	381	383
Factures à établir	-	-
Valeur brute fin de période	381	383
Dépréciation	-	-
Valeur nette fin de période	381	383

Au 30 septembre 2019, les créances client sont composées de créances de royalties sur la joint-venture CM Biomaterials.

5.6 Autres actifs courants

Le tableau suivant présente la ventilation de la valeur nette comptable des autres actifs courants :

(En milliers d'€)	30/09/2019	31/03/2019
Avances et acomptes sur commandes	58	107
Créances sociales	47	2
Créances fiscales	2 906	2 955
Charges constatées d'avance	524	507
Autres	8	9
Autres actifs courants bruts	3 542	3 580
Dépréciation	-	-
Autres actifs courants nets	3 542	3 580

Les créances fiscales sont principalement constituées par les crédits de TVA et par les crédits d'impôt relatifs à la période fiscale close le 31 décembre 2018 qui sont encaissables en 2019 (Crédit Impôt Recherche pour 2 385 K€, Crédit Impôt Innovation pour 160 K€ et Crédit impôt famille pour 50 K€).

5.7 Titres de placement financiers

Le tableau suivant présente le détail des titres de placement financiers pour les périodes présentées :

(En milliers d'€)	30/09/2019	31/03/2019
Contrat de capitalisation – Obligations données en garantie – part courante	705	699
Comptes à terme	-	50
Intérêts courus non échus	38	23
Titres de placement de trésorerie	743	772
Dépréciation	-	-
Titres de placement de trésorerie nets	743	772

Le contrat de capitalisation est décrit en Note 5.4.

5.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le tableau suivant présente la ventilation (i) du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant à l'actif de l'état de la situation financière consolidée ainsi que (ii) du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie Nets », tel que présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie et ce, pour chaque période présentée :

(En milliers d'€)	30/09/2019	31/03/2019
Disponibilités	6 123	5 839
Comptes et dépôts à terme	10 000	15 445
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 123	21 284
Découverts bancaires	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie Nets	16 123	21 284

Au 30 septembre 2019, la Société dispose de :

- 6 123 K€ de comptes bancaires ;
- 10 000 K€ de comptes à terme d'une maturité de 3 ans mais libérables à très court terme sans pénalités significatives.

5.9 Capital social

Au 31 mars 2019, le capital était composé de 20 091 308 actions ordinaires entièrement libérées et d'une valeur nominale unitaire de 0,01 euro.

Au cours du semestre clos au 30 septembre 2019, 18 298 actions ordinaires nouvelles ont été créées pour satisfaire l'exercice de BSA et BSPCE, et portent le capital social à 20 109 606 actions ordinaires entièrement libérées de valeur nominale de 0,01 euro.

Le tableau ci-après détaille les mouvements survenus sur le capital de MedinCell SA au cours du semestre clos le 30 septembre 2019 :

Date	Nature des opérations sur le capital	Nombre d'actions créées	Valeur nominale	Capital (en €)	Primes d'émission (en €)
Au 31 Mars 2019		20 091 308	0,01 €	200 913,08 €	33 149 413,51 €
	Exercice BSA/BSPCE	18 298	0,01 €	182,98 €	13 847 €
	Souscription BSA 2019	-	-	-	10 490 €
Au 30 Septembre 2019		20 109 606	0,01 €	201 096,06 €	33 173 750,51 €

5.10 Actions auto détenues

A compter du 22 octobre 2018, la société a confié à la société KEPLER CHEUVREUX la mise en œuvre d'un contrat de liquidité sur ses propres actions.

Ce contrat de liquidité a été conclu pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Il a pour objet l'animation des titres de la société MedinCell sur le marché d'EURONEXT Paris.

Au 30 septembre 2019, dans le cadre du contrat de liquidité, le nombre d'actions auto-détenues au travers de ce contrat est de 13 595 contre 18 555 au 31 mars 2019, ainsi que 119 milliers d'euros de liquidités.

5.11 Paiements fondés sur des actions

Des plans de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (« BSPCE ») ainsi que de bons de souscription d'actions (« BSA ») et d'actions gratuites (« AGA ») ont été attribués par la société aux dirigeants, à la plupart des salariés du Groupe et à certains prestataires.

- La charge comptabilisée sur la période close le 30 septembre 2019 en application d'IFRS 2 relative aux plans qui étaient en circulation au 31 mars 2019 s'élève à 16 K€.
- Le 1^{er} avril 2019, le Directoire a décidé l'attribution d'un plan d'attribution gratuite de 99.960

actions au bénéfice de certains salariés de la société MedinCell SA. La période d'acquisition est fixée à 12 mois, et sous condition de présence effective, ainsi que des conditions de performance du cours de bourse pour l'acquisition de ces actions gratuites de performance.

La charge totale de ce plan de stock-options selon IFRS 2, estimée à la date d'attribution du 1^{er} avril 2019 est de 291 K€. Cette charge sera reconnue linéairement sur la période d'acquisition pour chaque tranche.

La charge comptabilisée en application d'IFRS 2 relative à ce plan d'actions gratuites sur la période close le 30 septembre 2019 s'élève à 138 K€.

- Le 1^{er} avril 2019, le Directoire a décidé l'attribution d'un plan de stock-options de 190.543 options au bénéfice de certains salariés de la société MedinCell SA. Chaque stock-option donne droit de souscrire à une action ordinaire. La période d'acquisition est fixée à 3 mois, et sous condition de présence effective avec une ancienneté minimum de 12 mois.

La charge totale de ce plan de stock-options selon IFRS 2, estimée à la date d'attribution du 1^{er} avril 2019 est de 548 K€. Cette charge a été reconnue quasi-intégralement sur la période dans la mesure où l'acquisition des stock-options a eu lieu au 30 juin 2019 ou au plus tard un an après la date d'attribution conformément à la condition de présence qui ne peut excéder un an à partir de la date d'attribution. La charge comptabilisée en application d'IFRS 2 relative à ce plan de stock-options sur la période close le 30 septembre 2019 s'élève à 533 K€.

- Le 1^{er} avril 2019, le Directoire a décidé l'attribution d'un plan de Bons de souscription d'actions (BSA) comme suit : émission de 18 490 BSA le 1^{er} avril 2019 par le Directoire, autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires du 28 juin 2018, permettant l'attribution d'un maximum de 18 490 actions jusqu'au 1^{er} avril 2029, et ci-après dénommée Plan 4. Seuls 10 490 instruments ont été attribués sur les 18 490 attribuables.

La charge totale de ce plan n°4 de BSA selon IFRS 2, estimée à la date d'attribution du 1^{er} avril 2019 est de 32 K€. Cette charge sera reconnue linéairement sur la période d'acquisition pour chaque tranche.

La charge comptabilisée en application d'IFRS 2 relative à ce plan de BSA sur la période close le 30 septembre 2019 s'élève à 3 K€.

Le tableau ci-dessous récapitule les caractéristiques des trois nouveaux plans attribués :

	Actions gratuites 2019	Stock-options 2019	BSA Plan 4 2019
Date d'Assemblée Générale	28/06/2018	28/06/2018	28/06/2018
Nombre d'instruments autorisés par l'AG	99 960	190 543	18 490
Date d'attribution	01/04/2019	01/04/2019	01/04/2019
Fin de la période d'acquisition des droits	31/03/2020	30/06/2019	Tranche 1 : le maximum entre 01/04/2019 et 1 an après la date de début de relation entre les deux parties Tranche 2 : 2 ans après la date d'attribution Tranche 3 : 3 ans après la date d'attribution Tranche 4 : 4 ans après la date d'attribution Tranche 5 : 5 ans après la date d'attribution
Période d'exercice de l'instrument	31/03/2020	Entre le 31/03/2024 et le 31/03/2029	Jusqu'au 31/03/2029
Nombre d'instruments attribués	99 960	190 543	10 490
Parité Instrument / Action	1	1	1

Prix de souscription de l'instrument	-	-	1 €
Prix d'exercice de l'instrument	-	6,00 €	6,00 €
Conditions d'acquisition	Être présent dans la société de façon continue entre la date d'attribution et la première date anniversaire de cette dernière + conditions de performance (3)	Être présent depuis plus d'un an dans la société et présence continue dans la Société du bénéficiaire en tant que salarié ou mandataire social entre le 31/03/2019 et le 30/06/2019.	Condition de présence + pour les tranches 2 à 5, avoir exercé la tranche 1
Méthode d'évaluation utilisée			
Juste valeur de l'action sous-jacente à la date d'attribution	6,14€	6,14€	6,14€
Volatilité attendue ⁽¹⁾	45%	45%	45%
Durée de vie moyenne de l'instrument (correspondant à la mi-période entre la date d'acquisition de la tranche et la date de fin de vie du plan)	-	7.5 ans	Entre 0.1 et 7.5 ans selon les tranches
Taux d'actualisation ⁽²⁾	0%	0%	0%
Dividendes attendus	-	-	-
Juste valeur de l'option	6.14€ pour la tranche 1 et 2.55€ pour la tranche 2	2,88€	entre 0€ et 1,88€ selon les tranches

⁽¹⁾ Basé pour 1/3 sur la volatilité historique de l'action Medincell et pour 2/3 sur la volatilité historique d'entité comparable ;

⁽²⁾ Obligation sans risque (Emprunt d'état) OAT BDF ;

⁽³⁾ 10% des AGA attribuées constituent la tranche 1 dont 100% sont acquises à la première date d'anniversaire de la date d'attribution sous condition de présence continue, sans condition de performance attachée.

Les 90% des AGA attribuées restantes constituent la tranche 2 dont le pourcentage d'actions acquises est conditionné par l'atteinte d'un critère de performance apprécié en fonction de la moyenne des cours cotés aux 60 séances de bourse continus précédant immédiatement le troisième anniversaire de la date d'attribution rapportée à 6€. Ce rapport est appelé Quotient de Performance et :

- Si le Quotient de Performance est inférieur à 1,25, aucune des AGA de la tranche 2 n'est acquise ;

- Si le Quotient de Performance est supérieur ou égal à 1,25 mais inférieur à 1,5, alors 16,67% des AGA de la tranche 2 (arrondis au nombre entier immédiatement inférieur) sont acquis ;

- Si le Quotient de Performance est supérieur ou égal à 1,5 mais inférieur à 2,0, alors 44,44% des AGA de la tranche 2 (arrondis au nombre entier immédiatement inférieur) sont acquis ;

- Si le Quotient de Performance est supérieur ou égal à 2,0, alors 100% des AGA de la tranche 2 sont acquis ;

Enfin, par dérogation à ce qui précède, l'intégralité des AGA de la tranche 2 sera acquise par anticipation si, avant le troisième anniversaire de la Date d'Attribution, la moyenne des cours cotés aux 60 séances de bourse continus est supérieure à 2 fois le cours d'attribution (la date d'acquisition étant dans ce cas réalisée à la dernière des deux dates suivantes : le premier jour ouvré suivant cette période de 60 séances de bourse ou le premier anniversaire de la date d'attribution).

La charge totale au titre des paiements fondés sur des actions en circulation s'élève à 690 K€ au titre du semestre clos le 30 septembre 2019 et à 29 K€ au titre du semestre clos le 30 septembre 2018. Elle a été reconnue dans le compte de résultat en charges de personnel.

5.12 Dettes financières

Au 30 septembre 2019, les dettes financières sont principalement composées des avances remboursables, de Prêts pour Innovation conclus auprès de BPI et de la région Languedoc Roussillon, d'emprunts bancaires, d'un prêt de la Banque Européenne d'Investissement, ainsi que d'un emprunt obligataire avec un partenaire industriel majeur.

Pour financer son développement, la société a bénéficié sur le semestre clos le 30 septembre 2019 du tirage de la seconde tranche pour 7.5 M€ dans le cadre de l'emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (la « BEI »). Pour financer la formulation et le développement de produits internes, la société avait contractualisé le 22 mars 2018 un emprunt auprès de la BEI pour un montant de 20 M€

en 3 tranches de 7,5 M€, 7,5 M€ et 5 M€. La première tranche avait été tirée sur le 25 juin 2018 pour un montant de 7,5 M€ (soit 7 425 K€ nets de frais). Le tirage des tranches suivantes est soumis à certaines conditions liées à l'activité du Groupe et au renforcement des fonds propres de la Société. L'Introduction en Bourse réalisée en octobre 2018 a permis de lever la condition relative au renforcement des fonds propres nécessaire aux tirages des tranches suivantes. Suite à l'atteinte de certaines conditions liées à l'activité, la seconde tranche de 7,5 M€ a été tirée le 19 juillet 2019.

Le remboursement du capital doit intervenir à l'issue d'une durée de 5 ans à compter du tirage de chaque tranche. Les intérêts de type *Cash Interest* sont payés annuellement par MedinCell S.A. Les intérêts de type *Capitalized Interest* seront payés au moment du remboursement du capital. En complément de la rémunération des intérêts payés annuellement par MedinCell S.A., MedinCell S.A. devra verser à la BEI une rémunération annuelle variable liée à la commercialisation de ses produits issus des programmes financés. Les remboursements pourront donc excéder le montant nominal encaissé, mais en l'absence d'estimation fiable des montants à reverser, aucun montant complémentaire n'a été comptabilisé. A chaque clôture, MedinCell estime les éléments variables qu'elle pourrait être amenée à payer au titre de ce contrat en tenant compte des hypothèses les plus probables tant en termes d'occurrence des décaissements additionnels potentiels que de cadencement de ces derniers dans le temps. La TIE de la dette est alors recalculé pour tenir compte de ces éléments.

Le 24 avril 2019, MedinCell a remboursé son emprunt contracté en octobre 2010 pour 1 M\$. Ce prêt avait été consenti à la société pour acheter le droit d'utilisation de plusieurs molécules. Le prêt était remboursable au plus court de la date d'entrée en bourse et du dixième anniversaire du prêt.

Le tableau ci-après présente les variations des dettes financières non courantes et courantes nettes de la trésorerie et équivalents de trésorerie sur les semestres présentés :

(En milliers d'€)	31/03/2019	Mouvements de la période						30/09/2019	
		Augmentations	Remboursements	Reclassements non courant/courant	Intérêts capitalisés	Reclassement en passifs locatifs - 1ère application d'IFRS 16*	Variation des intérêts courus		(Actualisation)/ Désactualisation
Emprunt BPI PTZI	313	-	-	(90)	-	-	-	8	231
Prêt pour l'innovation	10	-	-	(5)	-	-	-	-	5
Emprunt bancaires	266	-	-	(63)	-	-	-	-	203
PTZI (Lab 2016)	177	-	-	(38)	-	-	-	4	143
PIFEI Lab 2016	200	-	-	(40)	-	-	-	-	160
PTZI (IDEFIX)	448	-	-	(61)	-	-	-	7	394
Emprunt obligataire	9 387	-	(220)	-	-	-	-	2	9 169
Emprunt obligataire intérêts capitalisés	1 976	-	(46)	-	-	-	-	-	1 930
Emprunt innové +	2 965	-	-	(704)	-	-	-	4	2 265
Dettes sur contrats de location-financement	138	-	-	-	-	(138)	-	-	0
Emprunt BEI	7 437	7 500	-	-	-	-	-	8	14 945
Emprunt BEI intérêts capitalisés	291	-	-	-	220	-	-	-	511
Dettes financières - non courantes	23 609	7 500	(266)	(1 001)	220	(138)	-	33	29 957
Avance BPI 'A1005029 J'	5	-	(5)	-	-	-	-	-	0
Avance BPI 'A1206003 J'	33	-	(40)	-	-	-	-	7	0
Avance BPI 'A1311013 J'	2	-	(2)	-	-	-	-	-	0
Prêt en dollars	1 022	-	(1 022)	-	-	-	-	-	0
Emprunt innovation BPS '	19	-	(19)	-	-	-	-	-	(0)
Emprunt BPI PTZI	169	-	(90)	90	-	-	-	-	169
Prêt pour l'innovation	10	-	(5)	5	-	-	-	-	10
Emprunt bancaires	119	-	(60)	63	-	-	-	-	122
PTZI (Lab 2016)	69	-	(38)	38	-	-	-	-	70
PIFEI Lab 2016	80	-	(40)	40	-	-	-	-	80
PTZI (IDEFIX)	129	-	(61)	61	-	-	-	-	129
Emprunt obligataire	0	-	-	-	-	-	-	-	0
Emprunt innové +	1 398	-	(696)	704	-	-	-	-	1 406
Dettes sur contrats de location-financement	57	-	-	-	-	(57)	-	-	0
Intérêts courus emprunts	314	-	(717)	-	558	-	99	-	254
Dettes financières - courantes	3 426	-	(2 795)	1 001	558	(57)	99	7	2 239
Total des dettes financières	27 035	7 500	(3 061)	-	778	(195)	99	40	32 196
Titres de placement de trésorerie nets (hors Contrat de capitalisation)	(50)								-
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	(21 284)								(16 123)
Contrat de capitalisation	(4 641)								(4 666)
Endettement Net	1 060								11 407

* Voir Note 5.3 sur la première application d'IFRS 16.

(En milliers d'€)	Mouvements de la période							30/09/2018	
	31/03/2018	Augmentations	Remboursements	Nouveaux contrats de location-financement souscrits	Reclassements non courant/courant	Intérêts capitalisés	Écarts de conversion		(Actualisation)/ Désactualisation
Avance BPI 'A1206003 J'	39	-	-	-	(39)	-	-	-	-
Avance BPI 'A1311013 J'	3	-	-	-	(3)	-	-	-	-
Prêt en dollars	918	-	-	-	-	-	65	-	983
Emprunt innovation BPS '	19	-	-	-	(19)	-	-	-	-
Emprunt BPI PTZI	484	-	-	-	(90)	-	-	8	402
Prêt pour l'innovation	20	-	-	-	(5)	-	-	-	15
Emprunt bancaires	387	-	-	-	(33)	-	-	-	354
PTZI (Lab 2016)	247	-	-	-	(38)	-	-	2	211
PIFEI Lab 2016	280	-	-	-	(40)	-	-	-	240
PTZI (IDEFIX)	563	-	-	-	(61)	-	-	7	509
Emprunt obligataire	17 029	-	-	-	(5 990)	449	-	597	12 085
Emprunt obligataire remboursable en actions (ORA)	4 200	-	-	-	(4 200)	-	-	-	-
Emprunt innove +	4 356	-	-	-	(696)	-	-	-	3 660
Dettes sur contrats de location-financement	147	-	-	59	(41)	-	-	-	165
Emprunt BEL	-	7 425	-	-	-	100	-	5	7 530
Dettes financières – non courantes	28 692	7 425	-	59	(11 255)	549	65	619	26 154
Avance BPI 'A1005029 J'	208	-	(88)	-	-	-	-	11	131
Avance BPI 'A1206003 J'	149	-	(35)	-	39	-	-	3	156
Avance BPI 'A1311013 J'	32	-	(8)	-	3	-	-	1	28
Prêt en dollars	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt innovation BPS '	58	-	(29)	-	19	-	-	-	48
Emprunt BPI PTZI	162	-	(45)	-	90	-	-	-	207
Prêt pour l'innovation	10	-	(3)	-	5	-	-	-	12
Emprunts bancaires	119	-	(59)	-	33	-	-	-	93
PTZI (Lab 2016)	66	-	(19)	-	38	-	-	-	85
PIFEI Lab 2016	80	-	(20)	-	40	-	-	-	100
PTZI (IDEFIX)	-	-	-	-	61	-	-	-	61
Emprunt obligataire	-	-	-	-	5 990	-	-	14	6 004
Emprunt obligataire remboursable en actions (ORA)	-	3 198	-	-	4 200	-	-	1 729	9 127
Emprunt innove +	1 375	-	(685)	-	696	-	-	4	1 390
Dettes location financement	46	-	(27)	-	41	-	-	-	60
Intérêts courus emprunts	-	338	-	-	-	-	-	-	338
Découverts bancaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes financières – courantes	2 305	3 536	(1 018)	-	11 255	-	-	1 762	17 840
Total des dettes financières	30 997	10 961	(1 018)	59	-	549	65	2 381	43 994
Titres de placement de trésorerie nets (hors Contrat de capitalisation)	(50)								(50)
Trésorerie et Équivalents de trésorerie	(8 791)								(11 368)
Contrat de capitalisation	(4 663)								(4 618)
Endettement Net	17 493								27 958

5.13 Avantages au personnel

Conformément à la loi française, les salariés de MedinCell SA ont droit à une indemnité versée lors du départ à la retraite. Le Groupe ne disposant pas d'actifs de couverture, l'intégralité de l'engagement est inscrite au passif des comptes consolidés.

La provision comptabilisée s'élève à 421 K€ au 30 septembre 2019 contre 359 K€ au 31 mars 2019. Les écarts actuariels sont nuls sur le semestre.

5.14 Dettes fournisseurs

Le tableau suivant présente la ventilation des dettes fournisseurs pour les périodes présentées :

(En milliers d'€)	30/09/2019	31/03/2019
Dettes fournisseurs	782	1 054
Factures non parvenues	601	590
Total	1 383	1 644

5.15 Autres passifs courants

Le tableau suivant présente la ventilation des autres passifs courants pour les périodes présentées :

(En milliers d'€)	30/09/2019	31/03/2019
Dettes sociales	1 294	1 303
Dettes fiscales	110	129
Dettes diverses	4	2
Produits constatés d'avance	1 013	1 267
Autres passifs courants	2 422	2 701

Les dettes sociales sont principalement composées des primes payées en octobre ainsi que des provisions congés payés et des charges sociales du dernier trimestre.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 013 K€ au 30 septembre 2019 contre 1 267 K€ au 31 mars 2019 et s'expliquent notamment par la reconnaissance des revenus à l'avancement de l'activité pour les programmes de contraception et de prévention du VIH avec la Fondation Bill & Melinda Gates.

NOTE 6 – NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1 Produits des activités ordinaires

Le tableau suivant présente les revenus du Groupe au titre des semestres présentés :

(En milliers d'€)	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois
Chiffre d'affaires	1 957	783
- Produits perçus au titre des prestations de développement	625	716
- Licences, Milestones, Royalties	1 332	-
- Produits liés à la vente de polymères	-	66
Autres produits de l'activité ordinaire	1 952	1 018
- Crédit impôt recherche	1 952	1 018
Total Produits des activités ordinaires	3 909	1 801

Le chiffre d'affaires sur le semestre présenté correspond principalement à des milestones franchis à hauteur de 1,3 M€ et à des prestations de développement pour 0,6 M€.

Le revenu issu du contrat de collaboration conclu avec la Fondation Bill & Melinda Gates pour la mise au point de produits contraceptifs à durée prolongée pour les pays en développement, est comptabilisé en chiffre d'affaires en application de la norme IFRS 15 et reconnu à l'avancement des charges liées, et plafonné au montant maximum contractuellement encaissable.

La totalité du chiffre d'affaires, pour les deux périodes présentées, a été réalisé hors de France.

6.2 Nature des dépenses allouées par fonction

6.2.1 Nature des charges incluses dans les « Frais de recherche et développement »

Le tableau suivant présente la nature des charges incluses dans le poste « Frais de recherche et développement »

(En milliers d'€)	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois
Charges de personnel	(4 010)	(2 452)
- Charges de Personnel hors paiements fondés sur des actions*	(3 546)	(2 434)
- Paiements fondés sur des actions	(464)	(18)
Autres charges opérationnelles décaissées	(3 434)	(2 079)
- Sous-traitance études et prestations de services	(2 037)	(1 133)
- Matières Premières et consommations	(638)	(275)
- Honoraires et conseil	(471)	(411)
- Loyers et coûts associés, Assurance, Frais postaux	(168)	(166)
- Autres impôts et taxes	-	11
- Subventions	35	40
- Voyages et déplacements & Transports	(155)	(145)
Autres charges opérationnelles non-décaissées	(482)	(266)
- Dotations nettes aux amortissement et provisions	(482)	(266)
Total Frais de recherche et développement	(7 926)	(4 797)
* dont part CICE :	-	56

L'augmentation des frais de recherche et développement provient principalement de l'augmentation des études in-vivo avec des CRO dû à l'avancement des différents programmes, principalement sur les programmes mdc-CMV et mdc-NVA, et des frais de personnel avec le renforcement des équipes notamment dans les programmes de développement interne de produits.

6.2.2 Nature des charges incluses dans les « Frais marketing et commerciaux »

Le tableau suivant présente la nature des charges incluses dans le poste « Frais marketing et commerciaux » :

(En milliers d'€)	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois
Charges de personnel	(709)	(512)
- Charges de Personnel hors paiements fondés sur des actions*	(646)	(508)
- Paiements fondés sur des actions	(63)	(4)
Autres charges opérationnelles décaissées	(521)	(653)
- Sous-traitance études et prestations de services	(144)	(149)
- Voyages et déplacements, salons, documentations	(99)	(100)
- Honoraires et conseil	(247)	(365)
- Loyers et coûts associés, Assurances, Frais postaux	(26)	(12)
- Autres	(5)	(27)
Autres charges opérationnelles non-décaissées	(11)	(6)
- Dotations nettes aux amortissement et provisions	(11)	(6)
Total Frais marketing et commerciaux	(1 241)	(1 171)
* dont part CICE :	-	2

Les charges de personnel incluses dans les frais marketing et commerciaux ont augmenté sur la période avec le renforcement de l'équipe, notamment en Marketing, mais aussi en Business Development avec l'arrivée du nouveau responsable.

6.2.3 Nature des charges incluses dans les « Frais généraux et administratifs »

Le tableau suivant présente la nature des charges incluses dans le poste « Frais généraux et administratifs » :

(En milliers d'€)	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois
Charges de personnel	(1 525)	(1 086)
- Charges de Personnel hors paiements fondés sur des actions*	(1 362)	(1 079)
- Paiements fondés sur des actions	(163)	(7)
Autres charges opérationnelles décaissées	(1 178)	(1 151)
- Sous-traitance études et prestations de services	(107)	(125)
- Honoraires et conseil	(546)	(601)
- Voyages et déplacements	(151)	(180)
- Loyers et coûts associés, Assurance, Frais postaux	(239)	(182)
- Subvention	33	30
- Autres	(168)	(93)
Autres charges opérationnelles non-décaissées	(76)	(135)
- Dotations nettes aux amortissement et provisions	(76)	(135)
Total Frais généraux et administratifs	(2 778)	(2 372)
* dont part CICE :	-	15

L'augmentation des frais généraux et administratifs est liée principalement au renforcement des équipes et à l'accroissement des activités de communication et de relations investisseurs.

6.3 Effectif

Au 30 septembre 2019, le groupe emploie 131 salariés contre 124 salariés au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2018.

La hausse des effectifs s'explique principalement par un accroissement du personnel en Recherche et Développement.

L'effectif du Groupe par fonction a évolué sur la période de la façon suivante :

	30/09/2019	31/03/2019	30/09/2018
Recherche et développement	97	90	84
Marketing et commerciaux	10	10	14
Frais généraux et administratifs	24	24	26
Total effectif	131	124	124

6.4 Autres produits et autres charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels au titre des semestres clos les 30 septembre 2018 et 2019 concernent des éléments inhabituels ou peu fréquents.

6.5 Résultat financier

Le poste « Résultat financier » de l'état consolidé du résultat net se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'€)	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois
Produits des Placements Trésorerie	53	29
Intérêts sur dettes financières	(970)	(1 010)
Coût de l'endettement financier, net	(917)	(981)
Pertes de change	(1)	(11)
Variation de juste valeur de l'emprunt obligataire remboursable en actions	-	(1 729)
Prime de remboursement de l'emprunt obligataire simple	-	(594)
Autres charges financières	(3)	6
Autres charges financières	(4)	(2 328)
Gains de change	48	64
Autres produits financiers	25	18
Autres produits financiers	73	82
Total résultat financier	(848)	(3 227)

Le résultat financier est principalement composé des charges d'intérêts sur l'emprunt obligataire pour 0,6 M€ et sur l'emprunt BEI pour 0,3 M€ au 30 septembre 2019 contre respectivement 0,7 M€ et 0,1 M€ au 30 septembre 2018.

Au 30 septembre 2018, les autres charges financières incluaient la variation de juste valeur sur les ORA pour 1,7 M€ (sans impact cash) ainsi que la prime de remboursement de l'emprunt obligataire pour 0,6 M€ lors de l'introduction en Bourse.

6.6 Charge d'impôt

Le poste « Impôts sur les résultats » de l'état consolidé du résultat net se décompose comme suit :

(En milliers d'€)	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois
Impôts exigibles	-	-
Impôts différés	(57)	34
(Charge) Produit d'impôt	(57)	34

Le Crédit d'Impôt Recherche n'est pas inclus dans le poste « Impôts sur les résultats » mais est présenté dans le poste Autres produits de l'activité ordinaire (voir Note 6.1).

Le tableau suivant illustre le rapprochement entre la charge d'impôt effective sur les résultats et la charge d'impôt théorique (charge d'impôt calculée au taux nominal de 25%, hors contributions supplémentaires) :

(En milliers d'€)	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois
Résultat avant impôts	(8 941)	(9 864)
Taux théorique d'impôt	25,00%	25,00%
(Charge) Produit d'impôt théorique	2 235	2 466
Éléments en réconciliation		
- Crédit d'Impôt (dont Crédit Impôt Recherche)	496	280
- Différences permanentes	(173)	(427)
- Non activation des déficits de la période	(2 550)	(2 308)
- Dépréciation des IDA antérieurs	(53)	(12)
- Autres différences	(12)	35
Impôt reconnu au compte de résultat	(57)	34
Taux d'impôt effectif	(0,63%)	0,34%

En France, la Loi de Finance 2018 a prévu un taux d'impôt dégressif à partir de 2018 et allant jusqu'à 25% en 2022. Le groupe a estimé les dates de reversements probables des différences temporaires. Un taux de 25 % a été appliqué pour MedinCell SA, seule société du Groupe en France métropolitaine.

Actifs et passifs d'impôts différés

La société française MedinCell SA dispose de déficits reportables provenant des exercices antérieurs auxquels s'est rajouté le déficit du semestre. Au 30 septembre 2019, le montant cumulé de ses déficits reportables s'élève à 52 456 K€. Au 30 septembre 2019 comme au 31 mars 2019, des actifs d'impôts différés sur pertes fiscales reportables sont reconnus concernant la société MedinCell SA à hauteur de 10 246 K€ en base soit 2 560 K€ d'impôt différé actif. En effet, la société prévoit des bénéfices d'ici cinq ans et ainsi d'utiliser cet IDA d'ici 2023/2024. A ce moment-là, MedinCell SA pourrait avoir au moins un produit commercialisé depuis 2021 et commencer à percevoir des royalties, les produits propres qui sont actuellement en recherche de formulation pourraient, dans les années à venir, donner lieu à de nouveaux partenariats.

Les pertes récentes sont dues à l'intensification des investissements de recherche & développement. La recouvrabilité du déficit fiscal activé repose principalement sur le stade avancé de développement (phase II et III respectivement) de deux produits, et sur le fait que les produits en question ne font que combiner des principes actifs déjà commercialisés avec une technologie de diffusion dans l'organisme, et de ce fait, ont des probabilités d'approbation réglementaire plus élevées que pour des nouvelles molécules.

6.7 Résultat par action

- Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

	30/09/2019 6 mois	30/09/2018 6 mois
Profit (Perte) de la période - Attribuable aux actionnaires de Medincell (en K€)	(8 999)	(9 830)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	20 102 905	14 466 450
Nombre moyen pondéré d'actions auto-détenues	(16 679)	-
Résultat de base et dilué par action, en Euros	(0,45)	(0,68)

- Résultat dilué par action

Pour les semestres clos les 30 septembre 2018 et 2019, le résultat net étant une perte, le résultat par action dilué est égal au résultat de base par action, tout instrument dilutif ayant en effet un effet anti-dilutif sur la perte par action.

NOTE 7 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan n'ont pas évolué de façon significative par rapport aux derniers comptes consolidés annuels clos le 31 mars 2019, à l'exception des engagements de paiements minimaux futurs au titre des contrats de location simple qui ont désormais été comptabilisés au bilan suite à l'adoption de la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} avril 2019.

NOTE 8 – INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Au cours du semestre clos le 30 septembre 2019, les relations entre le Groupe et les parties liées n'ont pas évolué de manière significative par rapport à l'exercice précédent.

NOTE 9 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLÔTURE

Emission de nouveaux plans de paiement en actions

Le 31 octobre 2019, le Directoire a utilisé les délégations de compétence qui lui ont été conférées aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 28 juin 2018 à l'effet de procéder à :

- l'attribution de 239.806 options de souscription d'actions ordinaires ;
- l'attribution de 91.392 actions gratuites ordinaires de la Société ;
- l'émission réservée d'un maximum de 8.330 bons de souscription d'actions ordinaires de la Société.

Ce type d'instruments a été utilisé pour la première fois en avril 2019 selon les modalités suivantes: (i) l'attribution de stock-options à tous les salariés dans des proportions qui dépendent des responsabilités des bénéficiaires ; (ii) l'attribution d'Actions Gratuites de manière égalitaire à tous les salariés, y compris le senior management, mais dont l'acquisition définitive dépendra directement de la performance du cours de bourse de manière à aligner les intérêts des salariés sur ceux des actionnaires externes à la Société.

Tous les nouveaux salariés pourront bénéficier de ces plans de manière à devenir rapidement actionnaires avec un droit de vote à l'Assemblée Générale de la Société.

Subvention Bill & Melinda Gates Foundation

MedinCell et la Fondation Bill & Melinda Gates ont signé en novembre un accord pour une subvention supplémentaire de 19 millions de dollars sur quatre ans. Elle permettra de mener les activités précliniques et les études cliniques de phase 1 d'un contraceptif injectable biorésorbable actif sur une durée de six mois (mdc-WWM). La subvention est structurée sous la forme d'avances sur les coûts engendrés par le projet, versées par tranches. Le premier versement, immédiat, est de 4,75 millions de dollars. Sur les 12 prochains mois, ce sont 11,75 millions de dollars qui pourraient être perçus pour financer le programme.

Update du partenaire sur les trois produits antipsychotiques :

- Démarrage des activités cliniques du deuxième antipsychotique injectable longue action mdc-TJK

L'étude first in human de l'antipsychotique injectable longue action expérimental mdc-TJK a démarré. Les résultats de cette étude, attendus en 2021, orienteront les développements futurs.

mdc-TJK est un des trois produits antipsychotiques basés sur BEPO® en développement par le partenaire Teva Pharmaceuticals.

- Les études cliniques de phase 3 pour le produit le plus avancé, mdc-IRM, se poursuivent. L'analyse intermédiaire est maintenant prévue pour la seconde partie de 2020, subordonnée au recrutement anticipé et au nombre de cas de rechute de patients (patient relapse events) projeté.
- Les études précliniques du troisième produit, mdc-ANG, progressent et serviront de base pour la suite du développement attendue dans la seconde partie de 2020.

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste qu'à ma connaissance les comptes consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre les parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restant de l'exercice.

Le 3 décembre 2019

Christophe DOUAT
Président du Directoire

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



MEDINCELL

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} avril 2019 au 30 septembre 2019)

PricewaterhouseCoopers Audit
650 rue Henri Becquerel
34000 Montpellier

Becouze
34 rue de Liège
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1er avril 2019 au 30 septembre 2019)

Aux Actionnaires
MEDINCELL
3 rue des Frères Lumière
34830 Jacou

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société MEDINCELL, relatifs à la période du 1^{er} avril 2019 au 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 2.2.1 « Adoption de la norme IFRS 16 - Contrats de location » et 5.3 « Contrats de location », de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés qui exposent les incidences de l'application de la norme IFRS 16 à compter du 1er avril 2019.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Montpellier et Paris, le 3 décembre 2019

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Becouze

Céline Gianni Darnet

Fabien Brovedani